

La Commission des liqueurs gardera ses prix secrets

La motion Sauvé demandant que le comité des comptes publics fasse enquête est battue

L'AMENDEMENT NICOL PASSE

(de notre correspondant)
Québec, 21.—A la séance d'hier soir M. Sauvé a proposé la motion demandant que le comité des comptes publics fasse une enquête sur toutes les opérations de la commission des Liqueurs. M. Nicol fait un amendement par lequel le comité des comptes publics ne pourra faire porter son enquête que sur les seules opérations de la Commission sur lesquelles elle peut enquêter en vertu des règles de la Chambre.

M. Patenaude dit que si l'amendement Nicol est voté on ne pourra enquêter que sur les matières qui seront du bon vouloir du gouvernement. Le président du comité dira: "C'est en dehors de notre juridiction." Pour qu'il limite cette enquête si on consent à la donner? se demande le député de Jacques Cartier. "Pourquoi taire alors une partie de la vérité? La commission des Liqueurs n'est que l'agent du gouvernement et partant de la province; nous avons le droit de connaître toutes ces opérations jusque dans les moindres détails. Cette commission

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE RACONTÉE AUX FRANÇAIS

Il nous fait plaisir de reproduire, pour nos lecteurs, le bel article de René Clem paru dans "l'Action Française", de Paris, du 4 février. La vie aventureuse et la mort héroïque de Jean Nicolet y sont esquissées de façon émouvante. Jean Nicolet fut un des compagnons de Champlain, un ouvrier de la première heure. Les excursions le conduisirent dans toutes les parties de ce qui formait alors la Nouvelle-France et même en des territoires inconnus jusque là.

Jean Nicolet était un preux et un chrétien; l'histoire de sa vie et de sa mort est à apprendre et à retenir.

G. G.

La belle histoire de Jean Nicolet

Parmi les héros dont les annales canadiennes nous conservent les noms et qui, nourris et formés par l'ancienne France, eurent le privilège d'asseoir notre domination au long des rives du Saint-Laurent, se détache la figure, très simple et très haute, de ce "découvreur" qui fut l'ami de notre grand Champlain.

Jean Nicolet, originaire de Cherbourg, était fils d'un message de cette ville. Sa mère portait un nom qui s'harmonisait avec la presqu'île cotentine, enserrée de toutes parts et sans cesse rongée par le flot; elle s'appelait Marguerite de la Mer. D'humeur aventureuse, le jeune homme s'embarqua dès sa vingtième année pour Québec où il arriva en 1618. Samuel de Champlain qui avait fondé la dixième année un petit poste de trafiquants pour le commerce des fourrures et s'efforçait de faire pénétrer l'influence de la France à l'intérieur du pays, remarqua vite ce grand garçon intelligent, courageux, plein d'exubérance. L'initiant à ces vastes projets, il s'efforça de lui communiquer un peu de son enthousiasme, et sut prévoir, avec l'intuition prophétique qu'une véritable "chef", tous les services qu'une aussi riche nature pouvait rendre à la cause française. Un même feu ardent les animait tous deux et donnait à leurs efforts un double but: l'évangélisation des Indiens qui peuplaient ces vastes territoires, et la fondation d'un empire colonial français qui étendrait la domination des rois chrétiens des rives du Saint-Laurent "jusqu'aux confins du Mexique".

En 1620, Nicolet s'établit pour un temps au milieu des sauvages de l'île des Allumettes, située sur le Saint-Laurent au-delà de l'embouchure de l'Otawata, afin de se familiariser avec leur langue. Il les suivait dans leurs courses interminables en canots, sur les rivières coupées de grands rapides, ou dans leurs randonnées à travers la forêt mystérieuse, demeurant parfois sept ou huit jours sans trouver d'autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Une telle endurance et un si grand mépris du danger excitaient l'admiration des Algonquins qui l'entouraient de respect et lui témoignaient la plus absolue confiance.

Pendant de longues années, ce Normand fin et brave erra de tribu en tribu, au feu, d'autres "interprètes" ou "voyageurs", pour employer les termes de l'époque, désignés par Champlain, avaient également accepté la rude tâche de gagner à la France et à la civilisation les Indiens du Canada. Bien vite leur action s'étendit de l'Atlantique aux Grands Lacs et du Saint-Laurent à la baie d'Hudson tandis que les colons anglais, débarqués presque en même temps que nous sur le Nouveau Continent "n'osaient se risquer à plus de dix arpents de leurs cabanes". Devenu l'objet de la convoitise des Anglais, Québec tombait entre leurs mains en 1629. Brisé de douleur, Samuel de Champlain obtint de ramener en France tous ses hommes, mais il dut abandonner ses interprètes, disséminés au loin dans les pays.

Deux alternatives s'offraient à ces hommes: rejoindre Québec et pactiser avec l'ennemi que quelques-uns firent, ou bien, et c'est à quoi presque tous se résignèrent et parmi eux Nicolet, demeurer au fond des bois, renon-

cer pour jamais à la vie civilisée, mais conserver sur les territoires conquis l'influence française, avec le vague espoir qu'un jour, peut-être, le drapeau blanc fleurdérisé flotterait de nouveau sur les rives du Saint-Laurent. Ces héros obscurs ont écrit l'une de plus belles pages, et des moins connues, de l'histoire de la Nouvelle-France. Prenant l'ennemi à revers, ils annihilèrent tout saai de pénétration anglaise et s'efforcèrent de garder fidèles à nos intérêts les grandes tribus indiennes qu'un abandon de quelques années eut amenées à l'envahisseur.

Québec, enfin rendue à la France au printemps de 1622, vit accourir le bon Samuel de Champlain et un groupe de Français pour lesquels cette terre était devenue le prolongement de la patrie. Bien vite les projets d'autrefois furent repris.

Avec l'ardeur généreuse qui semble avoir été le trait dominant de son caractère, Jean Nicolet accepta de compléter l'œuvre de Colomb et de Jacques Cartier en cherchant à travers le continent la route de la mer de l'Ouest, et quitta Québec le 1er juillet 1624. Parvenu au lac des Illinois, aujourd'hui Michigan, il entra en plein hiver d'hiver. Aucun Européen ne s'était jamais aventuré sur les flots capricieux de cette immense mer intérieure. Quelques jours de navigation assez mouvementée le conduisirent au fond de la baie Verte, puis il s'enfonça résolument dans la direction où il devait trouver, lui affirmaient les peuplades voisines, le pays des "Gens de la Mer." D'après la description qu'ils lui faisaient d'une grande étendue d'eau, le courageux explorateur espérait atteindre les riches parages d'Algonquins, pour lui ouvrir la voie du malheur. Sans perdre un instant il dit adieu à sa femme et à sa fillette, et par un froid très vif, s'embarqua, vers sept heures du soir, dans la chaloupe de M. de Chavigny qui remontait aux Trois-Rivières.

L'embarquement avançait lentement dans la nuit opaque. Chaudement enveloppés de fourrures et bercés par la cadence du flot, les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la manœuvre s'étaient assoupis. Nicolet récitait son chapelet. Soudain, une bourrasque du nord-est comme il s'en élève fréquemment en ces parages agita en tous sens l'énorme masse d'eau; les vagues profondes déferlaient "semblables à de petites montagnes"; l'une d'elles s'abattit sur la chaloupe, qui, remplie jusqu'aux bords, coula à pic, puis revint sur l'eau, après avoir fait deux ou trois tours sur elle-même. Instinctivement les passagers s'étaient cramponnés à la coque renversée et Nicolet dit avec grand calme à M. de Chavigny: "Monseigneur, sauvez-vous, vous savez nager; moi, je ne le sais pas. Pour moi, je m'en vais à Dieu... Je vous recommande ma femme et ma fille!" Le mugissement ininterrompu qui semblait monter des profondeurs mêmes de l'abîme couvrit sa voix. Bondissant au gré des flots, la chaloupe demeura accrochée à l'arête d'une roche à demi submergée, mais un à un les malheureux rescapés, engourdis par le froid et meurtris par la violence du courant, desserrèrent leur étreinte. Seul, M. de Chavigny parvint à gagner la terre ferme et se traînant le long de la berge, dans la nuit glacée, arriva à demi mort à Sillery, une petite résidence de Jésuites près de laquelle s'était déroulé le drame.

On explora minutieusement le cours du fleuve, mais sans succès; le Saint-Laurent ne rendit pas sa proie. Peu de temps après, le sauvage pour lequel le bon Nicolet avait si simplement donné sa vie fut miraculeusement délivré par quelques Français et devint par la suite, auprès des siens, l'un des plus chauds avocats de la cause française.

De tels exemples font comprendre comment la France a toujours su s'attacher ceux qu'elle a conquis.

René Clem.

IL EST TUÉ D'UNE BALLE AU COEUR

(De notre correspondant)
Makamic, 21.—Bruno Thérien, âgé de 17 ans, fils de Donat Thérien, a reçu en pleine poitrine la décharge d'un fusil que tenait son petit frère âgé de 8 ans. Ils étaient en train de jouer et ne croyaient pas qu'il y avait une balle dans l'arme.

La mort fut instantanée.

Les funérailles ont eu lieu, hier.

LA TEMPÊTE INTERROMPT LE TRAFIC

Une tempête de neige, comme jamais on en a encore vue de l'hiver, a soufflé sur la ville, à partir du matin et n'a cessé que cette nuit, amoncelant partout des montagnes de neige.

Les chemins de fer et les tramways ont été paralysés. Un train de fret a immobilisé le trafic des tramways, au "diamond" de la North Shore Power, rue St-Maurice, de sorte que les tramways qui se trouvaient au Cap-de-la-Madeleine, n'ont pu entrer en ville. D'autres tramways ont été bloqués par la neige, pendant toute la nuit.

Tous les trains ont subi plusieurs heures de retard et le train de nuit, venant de Montréal n'est arrivé qu'à neuf heures ce matin. Les charrires et les balayuses locomotives n'ont pu entrer en fonction et des retards fâcheux ont paralysé pendant une dizaine d'heures tous les moyens de transport.

Dès l'aube, on s'est mis à la tâche pour faire le déblayage et on travaille avec une hâte fébrile pour remettre le tout en ordre.

WHIST NOTRE-DAME

Hier soir, malgré la tempête de neige, le whist de la Garde Notre-Dame attire 450 personnes et a remporté un grand succès. L'orchestre Notre-Dame joua pendant les parties de cartes.

Deux \$10, en or furent tirés au sort; le premier gagné par Mlle Flore Boivin et offert par M. G. H. Robichon, avocat, et le second par Mlle Flore Charette offert par la Ligue du Sacré-Cœur. Un \$5, en or offert par le chef de police, M. Jules Vachon, a été gagné par M. J. Camirand.

Le prix de présence fut gagné par Mlle Prescott, de la rue Cooke. Elle reçut comme prix un sac de farine de 100 livres offert par M. J. L. Sanschagrin.

Un autre whist sera donné le mardi-gras au soir 4 mars, pour l'œuvre de l'Autel. Les prix sont exposés chez H. J. Guinard, bijoutier rue St-Maurice.

ment avant de le mettre à mort. L'indignation de Nicolet, très aimé des Algonquins, pouvait sauver la vie du malheureux. Sans perdre un instant il dit adieu à sa femme et à sa fillette, et par un froid très vif, s'embarqua, vers sept heures du soir, dans la chaloupe de M. de Chavigny qui remontait aux Trois-Rivières.

L'embarquement avançait lentement dans la nuit opaque. Chaudement enveloppés de fourrures et bercés par la cadence du flot, les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la manœuvre s'étaient assoupis. Nicolet récitait son chapelet. Soudain, une bourrasque du nord-est comme il s'en élève fréquemment en ces parages agita en tous sens l'énorme masse d'eau; les vagues profondes déferlaient "semblables à de petites montagnes"; l'une d'elles s'abattit sur la chaloupe, qui, remplie jusqu'aux bords, coula à pic, puis revint sur l'eau, après avoir fait deux ou trois tours sur elle-même. Instinctivement les passagers s'étaient cramponnés à la coque renversée et Nicolet dit avec grand calme à M. de Chavigny: "Monseigneur, sauvez-vous, vous savez nager; moi, je ne le sais pas. Pour moi, je m'en vais à Dieu... Je vous recommande ma femme et ma fille!" Le mugissement ininterrompu qui semblait monter des profondeurs mêmes de l'abîme couvrit sa voix. Bondissant au gré des flots, la chaloupe demeura accrochée à l'arête d'une roche à demi submergée, mais un à un les malheureux rescapés, engourdis par le froid et meurtris par la violence du courant, desserrèrent leur étreinte. Seul, M. de Chavigny parvint à gagner la terre ferme et se traînant le long de la berge, dans la nuit glacée, arriva à demi mort à Sillery, une petite résidence de Jésuites près de laquelle s'était déroulé le drame.

On explora minutieusement le cours du fleuve, mais sans succès; le Saint-Laurent ne rendit pas sa proie. Peu de temps après, le sauvage pour lequel le bon Nicolet avait si simplement donné sa vie fut miraculeusement délivré par quelques Français et devint par la suite, auprès des siens, l'un des plus chauds avocats de la cause française.

De tels exemples font comprendre comment la France a toujours su s'attacher ceux qu'elle a conquis.

M. Wrigley déclare:

Je crois à l'annonce dans le journal. Je dépense environ un million par année pour pouvoir, par les journaux, faire connaître au monde la marchandise que j'ai à vendre.

Tout le monde lit les journaux. Le journal est le meilleur moyen d'atteindre rapidement et souvent le public qui achète.

LA COOPERATIVE PEUT-ELLE SE LIVRER AU COMMERCE?

Les actionnaires devront décider de la chose.---Les marchands s'y opposent

(de notre correspondant)

Québec, 21.—L'assemblée générale des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu dans la salle du conseil de ville à Québec, mercredi prochain à dix heures du matin. Tous les actionnaires de cette organisation sont convoqués à cette réunion annuelle où des questions importantes seront discutées.

Parmi ces questions qui seront soumises à l'attention de l'actionnaires de la Coopérative, il y aura sans doute celle relative au commerce fait par cette institution. C'est un sujet d'actualité auquel les membres de l'Association des marchands détaillants viennent de donner une grande importance.

En effet, une des principales demandes faites, hier, au gouvernement, par le délégué de l'Association des marchands détaillants, lors de leur entrevue avec le ministre de l'Agriculture spécialement fut celle de défendre à la Coopérative de vendre des produits manufacturés. Dans leur requête, les marchands détaillants expliquent que la Coopérative a pour but l'amélioration des produits agricoles et leurs sous-produits et pour pouvoir faire la vente de ces produits, que cette Coopérative est ruinée et qu'elle s'occupe de la vente des produits des autres commerces, que les divers marchands sont lésés par l'action de la Coopérative.

Ces explications étaient générales. Il fut très facile pour M. Caron et M. A. Paquet, le gérant de la Coopérative Fédérée de répondre à ces affirmations générales, telles que "la Coopérative Fédérée fait presque un commerce de colportage", "la Coopérative a dévié de son but et est devenue une véritable maison de commerce", la première déclaration est de M. Turcotte, marchand d'Est Broughton; la seconde est de M. L. Lévesque, député de Québec.

Le ministre et le gérant expliquèrent les droits d'une coopérative et les droits des cultivateurs. Le ministre et M. Paquet déclarèrent qu'ils sont opposés à ce que la coopérative fasse le commerce de détail, mais ils ne peuvent, et personne n'a le droit de le faire, empêcher les cultivateurs de s'unir pour acheter ce dont ils ont besoin à des prix moins élevés que ceux des marchands.

MM. Caron et Paquet expliquèrent que lors de la fusion des coopératives qui ont formé la Coopérative Fédérée, l'Assemblée Générale avait adopté une résolution qui interdisait à la Coopérative Fédérée de prendre et d'être en train d'écouler. Cependant, la Coopérative Fédérée a suspendu la vente de plusieurs de ces objets et elle ne veut pas nuire aux marchands.

Plusieurs délégués ont parlé, mais un bon nombre réalisèrent que la discussion manquait de base solide. Il est évident que les coopératives ont droit, d'après la loi coopérative, de faire tout commerce qui a pour but d'aider aux cultivateurs; il est évident que ces derniers ont le droit de s'unir comme tous les autres contribuables afin de s'aider; la coopération embrasse tous les domaines. D'un autre côté, les marchands n'ont pas le droit exclusif de vendre. Cependant il y a un mal et M. Caron, ministre de l'Agriculture, demande aux délégués de le lui expliquer.

M. Nérée Morin, député de Kamouraski, M. J. S. Roy, gérant de la maison J.-B. Renaud, et M. Henri Renaud, marchand de Beauceville, ont saisi clairement le mal; ils l'ont dénoncé avec franchise.

M. Henri Renaud affirma qu'il est heureux que les coopératives existent, il sait les services qu'elles peuvent rendre aux cultivateurs, il sait aussi qu'elles peuvent vendre à des prix faibles à leurs actionnaires. M. Renaud ne craint pas la concurrence des coopératives et il peut faire une lutte loyale avec elles. Le mal, selon lui, existe dans le fait que les agronomes dans les campagnes, sous prétexte de travailler pour la coopération, incitent les cultivateurs à acheter que de la Coopérative Fédérée et c'est là que le gouvernement peut exercer un contrôle.

M. J.-S. Royer est du même avis. Il reconnaît à tous le droit de faire du commerce, mais il ajoute que le gouvernement ne devrait pas aider plus à la Coopérative Fédérée, au point de vue commercial, qu'il ne le fait pour les autres entreprises commerciales privées.

L'intervention du gouvernement se fait surtout sentir par l'entremise des agronomes.

M. Nérée Morin, député de Kamouraski, après avoir dit que les marchands lésés par la vente des produits des autres commerces, que les divers marchands sont lésés par l'action de la Coopérative Fédérée n'est plus un coopératif mais un marchand de détail. Il déclare que l'aide que le gouverne-

ment accorde à cette coopérative lui donne un avantage particulier que les autres marchands ne peuvent avoir et ils sont ainsi placés dans une fautive position pour faire une concurrence loyale. M. Morin reproche aussi aux agronomes de trop recommander aux cultivateurs de n'acheter qu'à la Coopérative Fédérée.

M. Caron a accepté avec plaisir ces explications. "Voilà au moins dit-il, une plainte sérieuse, des explications claires que nous pouvons discuter; nous voulons bien connaître la situation afin de donner une meilleure solution."

Le ministre ajouta quelques remarques relatives à la propagande en faveur de la coopération, puis les délégués se retirèrent avec la conviction que le gouvernement interviendra.

POUR LE MONUMENT DE MGR LAFLECHE

M. le chanoine Lafleche, curé de l'église St-Paul de la Grand'Mère a écrit au comité de publicité disant qu'il s'engageait à prendre 1,000 exemplaires de la notice biographique de Mgr Lafleche, que doit écrire le R. P. Adémar Dugré, S. J., pour l'œuvre du Monument que l'on doit ériger au saint évêque.

Deux autres curés Lafleche, celui de Ste-Anne de la Pêrde et celui de St-Paulin, se sont aussi engagés à prendre 1,000 exemplaires. Le comité de direction s'est réuni d'urgence, ce midi, pour décider de certaines questions en vue de la campagne qui doit commencer prochainement en cette ville.

DEUX MAISONS DETRUITES

(de notre correspondant)
Makamic, 21.—Le feu a fait de grands dommages à trois familles de cette paroisse dont deux MM. A. Ritchie et Alfred Bergeron ont perdu leur maison et M. Levesque, son ménage, étant locataire chez M. Ritchie.

Les pertes s'élevaient à environ \$10,000 couvertes par les assurances pour un montant de \$3,500.

DECES DE MERE SAINTE-GERTRUDE

Mère Philomène Morrisette, en religion Sainte-Gertrude, décédée mardi, le 19 février 1924, a rempli une belle carrière religieuse.

Hospitalière, puis Maitresse générale desExternes, elle s'acquitta, à la satisfaction de tous, de ces emplois. Mais son apostolat auprès des premières communiantes est resté le plus cher souvenir de sa vie. Préparer des ciboires vivants à Jésus Hostie était pour cette fervente religieuse un véritable bonheur. Ses anciennes élèves lui sont restées reconnaissantes. Toutes les familles de la ville, pour ainsi dire, rendent hommage à son zèle et à sa maternelle tendresse.

Jubilée depuis 1919, les dernières années de Mère Sainte-Gertrude ont été un beau coucher de soleil: elle imait tendre—même avec une certaine patience—l'aurore de la vie éternelle. Elle laisse une mémoire honorée et bénie dans sa communauté et un impérissable souvenir dans sa famille si chrétienne.

Un seul frère lui survit, M. N. Morrisette, Agent des Terres de la Couronne; trois nièces Mesdames J.-L. Fortin et S. Standermann et Mlle Isanthe Morrisette.

Le service funèbre a été chanté ce matin, le 21 février, par M. l'abbé Béard, aumônier du Monastère. M. l'abbé Comtois principal de l'école Normale disait la messe à l'autel latéral.

On remarquait dans l'assistance les RR. Filles de Jésus, M. Narcisse Morrisette, le Docteur J. C. Gélinas, M. J. L. Fortin, etc.

Les porteurs étaient Messieurs Roméo, Albert et Pierre Morrisette, ses neveux et Jules Fortin, son arrière-neveu.

Plusieurs parents amis s'unissaient à sa famille du cloître pour lui rendre les derniers devoirs.

LA FUSION DES BANQUES A ETE SANCIONNEE

La Banque Nationale, par ses directeurs, l'approuve.---On se dit content

(De notre correspondant)

Québec, 21.—C'est à l'unanimité absolue que les actionnaires de la Banque Nationale ont ratifié, le projet de fusionner leur institution avec la banque d'Hochelaga. Sur 25,634 actions représentées, 25,634 ont voté en faveur de la fusion proposée.

L'assemblée avait été convoquée spécialement pour y discuter le projet dont tous les détails ont déjà été longuement exposés dans la presse et au Parlement. L'hon. Geo.-Elic Amyot, le président, tous les directeurs de la banque et quelques deux cents actionnaires avaient répondu à l'avis de convocation.

Après que l'hon. Geo.-Elic Amyot eut été appelé au siège présidentiel, Sir George Garneau, directeur, proposa, secondé par M. J.-H. Fortier, vice-président, l'adoption de la convention passée entre les banques Nationale et Hochelaga et le gouvernement de Québec, pour la fusion de ces deux institutions en une seule.

Avant de mettre la motion aux voix, M. Amyot dit quelques mots pour expliquer la marche des événements depuis janvier 1922, date d'accession de la nouvelle administration, jusqu'à la fin de 1923, alors que commencèrent les négociations pour la fusion des deux banques canadiennes-françaises.

Quand, à la demande de l'association des banques, les nouveaux administrateurs entrèrent en fonction, ils crurent, après examen attentif de la situation qu'il y aurait possibilité de continuer les opérations en tant que la banque pouvait reprendre la confiance du public. Dès les premiers mois de la nouvelle administration, il y eut des signes sensibles que la confiance revenait notamment d'abord dans l'arrêt de la diminution des dépôts puis ensuite dans leur augmentation constante. Cette augmentation a été surtout très prononcée dès l'émission d'un nouveau million de dollars du capital de la banque.

La question des prêts immobilisés en était une qui aggravait singulièrement la situation de la banque. De fortes sommes étaient engagées sans possibilité de réalisation, lesquelles étaient improductives. C'est est, actif mort qui était le plus lourd fardeau. Durant les premiers mois de la nouvelle administration il fut possible de poursuivre les opérations, même avec cet actif immobilisé et ce sans perdre la confiance du public. Plus tard, avec la mise en vigueur de la nouvelle loi des banques, il aurait fallu révéler le montant de ces prêts improductifs, la nouvelle loi exigeant le partage de l'actif portant intérêt et de l'actif immobilisé. La seule publication de ces chiffres était de nature à ébranler la confiance et sans la confiance publique, il n'y avait pas possibilité de soutenir la banque.

Les scrutateurs, MM. Jos. Sirois, Oscar Auger, et J.-T. Donohue, après avoir émis les procurations et compté les votes, ont déclaré le rapport suivant que le président lut au milieu des applaudissements enthousiastes de l'assemblée. Pour la motion: 25,634 votes; contre: aucun.

Ils proposèrent alors un vote de remerciements au président et aux administrateurs de la Banque Nationale. Cette motion passa aussi à l'unanimité.

Les actionnaires de la banque d'Hochelaga se réuniront à leur tour, en assemblée spéciale, demain, à Montréal, pour y ratifier le projet. Après le délai légal, le gouvernement en conseil y mettra son approbation finale. C'est dire que dès les premiers jours d'avril, probablement, la banque d'Hochelaga et la Banque Nationale ne feront plus qu'une seule institution, dont le nom n'a pas été choisi.

LE RAPPORT ANNUEL DU TELEPHONE

Les gens se servent plus que jamais de ce moyen de communication.

QUELQUES CHIFFRES

Nous voyons dans le sommaire du rapport annuel de la compagnie de téléphone Bell le développement qu'a pris le téléphone au cours de l'année 1923. Les activités de la compagnie au cours de l'année ont été de plus en plus nombreuses et le rapport vient d'être reçu par M. Dérome, le gérant local, n'ont jamais été aussi diverses et aussi nombreuses.

On a surtout remarqué un changement d'opinion dans le public au sujet des services que rend cette merveilleuse invention qui est aujourd'hui une chose d'utilité publique.

Voici ce que dit le rapport annuel à ce sujet:

"Aujourd'hui on veut avoir le téléphone dans des maisons et des petits villages où il y a quelques années, on n'aurait jamais pensé qu'il serait autant en demande. Ainsi, dans la région des Trois-Rivières, dans la province et par tout le Canada, le réseau téléphonique s'agrandit tous les jours et la compagnie peut à peine suffire pour répondre à l'accroissement extraordinaire des demandes locales."

Les revenus du téléphone, pour 1923, sont de \$22,225,714.24 et les dépenses de \$18,044,455.87, laissant un revenu net de \$4,181,258.37 qui sert à payer l'intérêt sur les obligations, les dividendes, l'allocation au fonds bénéficiaire et les provisions de surplus.

Au cours de 1923, on a posé ou transporté dans de nouvelles locations 120,084 appareils téléphoniques et on a enlevé 68,066, ce qui veut dire que la compagnie a eu une augmentation de 52,018 téléphones. C'est le plus gros accroissement qu'on ait vu depuis la fondation de la compagnie Bell.

Les appels locaux par téléphone ont augmenté de 6.3 pour cent sur 1922 et les appels à longue distance ont monté de 11.4 pour cent.

Les dépenses faites pour accroître la compagnie ont été de \$12,698,582.83 dont \$457,909.83 pour la construction de nouvelles bâtisses et l'achat de terrains, \$4,668,478.96 pour l'achat de ma-

C'est alors que M. Amyot entreprit les négociations avec l'hon. M. Taschereau et avec les autorités de la banque d'Hochelaga, lesquelles ont finalement approuvé au projet de fusion actuel.

M. Amyot termina en disant que tout le conseil d'administration de la banque a fait l'impossible pour redresser la situation. Il croit que l'arrangement conclu est, dans les circonstances, des plus satisfaisants, et il espère que l'assemblée adoptera la motion telle que proposée par Sir George Garneau.

M. Napoléon Lavoie, ancien gérant-général de la Banque Nationale prit ensuite la parole: "Il déclara tout d'abord se rallier au projet de fusion. Non seulement il approuve ce projet, mais il considère que le premier ministre de la province, en facilitant sa réalisation, a eu un geste digne d'admiration."

M. Lavoie fit ensuite un exposé de la situation de la banque lors de l'entrée des nouveaux administrateurs. Il expliqua par quel concours de circonstances, la confiance du public en cette institution avait été ébranlée. Il parla des difficultés de l'après-guerre, de la dépression générale qui créa alors tant de difficultés au commerce, à l'industrie et à la finance. L'ancienne administration ne doit pas être tenue responsable de cet état de choses. D'ailleurs, elle avait déjà donné, dans le passé, des preuves qu'elle était capable de traverser des crises économiques sérieuses. Pour lui, la compétence des anciens administrateurs ne peut pas être mise en doute."

M. Lavoie expliqua aussi les circonstances, qui en 1922, déterminèrent l'entrée des nouveaux membres du conseil d'administration de la banque. A titre de gérant-général, il fut mêlé à toutes les négociations qui se terminèrent par la réorganisation de janvier 1922.

La motion fut alors mise au vote. Les scrutateurs, MM. Jos. Sirois, Oscar Auger, et J.-T. Donohue, après avoir émis les procurations et compté les votes, ont déclaré le rapport suivant que le président lut au milieu des applaudissements enthousiastes de l'assemblée. Pour la motion: 25,634 votes; contre: aucun.

Ils proposèrent alors un vote de remerciements au président et aux administrateurs de la Banque Nationale. Cette motion passa aussi à l'unanimité.

Les actionnaires de la banque d'Hochelaga se réuniront à leur tour, en assemblée spéciale, demain, à Montréal, pour y ratifier le projet. Après le délai légal, le gouvernement en conseil y mettra son approbation finale. C'est dire que dès les premiers jours d'avril, probablement, la banque d'Hochelaga et la Banque Nationale ne feront plus qu'une seule institution, dont le nom n'a pas été choisi.

Pour mener une telle augmentation d'affaires à bonne fin il a fallu investir un énorme capital, en vertu des pouvoirs donnés aux directeurs, 78,804 parts ont été mises sur le marché. Les actionnaires en ont prises 61,553 et 4,751 furent achetées par les employés d'après le système d'achat établi au mois de mai 1922. On a vendu en bloc les 12,500 parts en Angleterre au prix du marché.

Quant au système de pensions pour les employés, il y a actuellement 52 personnes sur la liste de pension, soit une augmentation de neuf, au cours de l'année 1923. Le fonds de secours a été élevé au montant de \$722,752, afin de faire face au bénéfice en cas de mortalité et au paiement de la pension accumulée avec le nombre des années et des personnes jouissant de ce fonds de Pension.

On a accordé 2,311 bénéfices en cas de maladie au cours de 1923, soit une augmentation de 409 sur 1922.

Tableau des recettes et des déboursés:

	1923	Augmentation
Revenus...	\$22,225,714.24	\$1,979,891.32
Dép. d'op.	\$10,293,340.50	\$798,242.36
Dép. d'ent.	\$4,412,384.37	\$211,363.51
Dép. d'op.	\$3,556,111.02	\$88,905.00
Taxes	\$82,320.00	\$100,962.36

Total des dépenses \$18,044,455.87 \$1,559,473.23

Rec. net... \$4,181,258.37 420,418.09

Rev. div... 695,876.27 487,404.40

Total des recettes... \$4,187,134.64 907,822.49

Déd. de l'intérêt... 1,067,175.92 31,531.64

Rev. net... \$3,809,958.72 \$76,290.85

Déd. de div. 8 %... \$3,135,920.95 678,180.95

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de trains entre Québec et Montréal

Le Chemin de fer National offre au public voyageur un service fort commode entre Québec et Montréal. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais à 1.20 p.m. tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal (Gare Bonaventure) à 6.05 p.m. (Le dimanche, ce train quitte Québec à 4.45 p.m. et arrive à Montréal à 9.40 p.m.). "Le Mont-Royal" quitte Québec à 11.45 p.m. tous les jours et rentre à Montréal à 7.20 a.m. Au retour "Le Québec" quitte Montréal (Gare Bonaventure) à 4.45 p.m. tous les jours et arrive à Québec (Gare du Palais) à 9.30 p.m. "Le Citadelle" quitte Montréal à 11.30 p.m. et arrive à Québec à 6.45 a.m. Wagons-salon-observatoire-café sur les trains de nuit. Pour tous autres renseignements, priez de s'adresser au Bureau des Renseignements, tel. 2125, au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne-Québec, Tél. 529 et 530 ou à l'importeur des Agents du Chemin de Fer National, 14-21-28.

UN AMERICAIN TUE TROIS LOUPS DANS LE NORD

Le capitaine Frank Doudera, de Brooklyn, un chasseur de gros gibier est arrivé à Montréal après un mois passé dans les bois ontariens au nord de la voie du Chemin de fer national du Canada. Il rapporte de son excursion les peaux de trois loups et plusieurs centaines de pieds d'un loup tourné par lui dans le nord et dont il se servira pour instruire ses compatriotes sur les ressources du Canada en gros gibier.

Depuis deux ans le capitaine Doudera vient chasser le loup dans les bois d'Ontario. Il a déclaré la guerre à ce carnassier qui est un effroyable dévastateur qui décime le gros gibier. Son ambition est d'intéresser le plus grand nombre possible de ses compatriotes bons tireurs à cette croisade contre les loups et de les amener tous les ans en Canada paradis des chasseurs américains et canadiens.

L'un des loups tués par le capitaine Doudera était énorme. Sa peau mesure sept pieds de long. Il poursuivait un

chevreuil lorsque la balle du chasseur l'atteignit. D'autres loups qui l'accompagnaient rebrousèrent chemin en entendant le coup de feu, mais pas assez vite cependant pour empêcher M. Doudera d'en blesser un autre, qui s'échappa sur trois pattes l'autre étant en possession du chasseur.

M. Doudera partage l'opinion des trappeurs canadiens qui prétendent que le loup n'attaque pas l'homme. Selon lui ce carnassier est le plus lâche des animaux et n'attaque que beaucoup plus faible que lui. Les loups suivent souvent les hommes et sont vident pendant plusieurs jours de suite, mais ils se tiennent toujours à une distance minimum de 150 verges. M. Doudera ajoute qu'un homme ou une femme, même non armés, n'ont rien à craindre des loups dans le bois. C'est son intention d'organiser une expédition de chasse l'an prochain et d'y amener des femmes qui feront le coup de feu sur les loups.

Un autre de ses projets est d'organiser, avec la permission du gouvernement canadien une grande battue aux loups dans les territoires de chasse que fait garder le gouvernement du Dominion et où ces carnassiers causent de grands ravages. Les chasseurs devraient américains et ne réclameraient pas la prime offerte par l'Etat pour la mort d'un loup. Seul leur esprit sportif les inciterait à entreprendre cette excursion sous la conduite d'un guide fédéral.

Le capitaine Doudera parle avec enthousiasme des ressources du Canada en gros gibier. Dans le district d'Albion, au nord d'Ontario, d'où il arrive, il déclare avoir vu tous les jours des orignaux et plusieurs bandes de caribous. Le petit gibier est aussi très abondant et il serait d'avantage si les loups étaient exterminés. Les trappeurs et les chasseurs qu'il a rencontrés là-bas lui ont dit que des deux côtés de la voie du Transcontinental le gibier abonde.

LA REVUE MODERNE

EDITION DE FEVRIER

La Revue Moderne de février est maintenant en vente dans tous les bons dépôts de livres et des campagnes où elle est chaque mois enlevée par la foule de ses fidèles lecteurs. Cette revue, la seule du genre, publiée au Canada français, en langue française, mérite d'être chaudement soutenue par tous nos compatriotes. Elle devrait pénétrer dans tous les foyers canadiens-français, où elle apporterait sa note intéressante et choisie. Le dernier numéro nous donne deux articles fort émouvants de la directrice, Madeleine; une étude de M. Fred Pelletier sur "L'Association des Chanteurs de Montréal"; un entretien littéraire de M. Le Bidois, où sont étudiées les meilleures revues françaises et canadiennes; une troisième lettre de Robert Delagrè à un Etudiant canadien; "Burgos, partie du Cid" par l'abbé Armand Vion; des vers de Henri Maréchal; des pages féminines des plus alytantes, une revue des livres de Louis Claude, ainsi que du même écrivain, une splendide étude sur Emmanuel Fougère; puis vient un poème de Madame Gergette Leblanc-Maeterlinck; de belles illustrations, parmi lesquelles nous remarquons des photographies de Son Honneur le nouveau Lieutenant-Gouverneur de Mme McKenna (tableau de Gougerat), de Mme Gergette Leblanc, de M. Fougère, de l'honorable Athanasie David, (dessin de Fougère), des amis de la Revue Moderne, etc., etc.

Encourageons notre grande revue canadienne-française. Abonnons-nous à 147 rue Saint-Denis, Montréal.

La Revue Moderne inaugure un concours de circulation qui assure à chaque concurrent la chance de gagner l'un des quatre beaux voyages: 1er voyage à la Havane par la Compagnie White Star; 2e voyage au Saguenay; 3e voyage aux Mille-Isles et Niagara par la Compagnie Canada Steamship; le voyage à New-York; et les quatre voyages pour deux personnes. Les mérites des concurrents seront tirés au sort, en séance publique, vers le milieu prochain, par une personnalité de la Province. De nombreux agents feront de la "licitation" à domicile, et la directrice de la Revue Moderne prie les familles de leur faire bon accueil.

Ceux qui ont pris un abonnement à la Revue Moderne ont à se plaindre du service qu'on leur a rendu. Ils ont été déçus par la raison de crainte que l'exploitation soit prise par la directrice de bien vouloir porter leur réclamation à sa connaissance, en y joignant, bien entendu, les pièces justificatives, et elle verra immédiatement à leur rendre justice.

La Revue Moderne tient à donner un service parfait à tous ceux qui la favorisent de leur patronage, et elle fait appel à la bonne volonté de tous, pour maintenir bien haut le renom canadien-français. S'adresser pour toutes communications à Madame Madeleine, 147 rue Saint-Denis, Montréal, la directrice fondatrice seule propriétaire.

PROMOTIONS AUX SERVICES MARITIMES DU PACIFIQUE CANADIEN

D'importants changements viennent d'être annoncés dans le département du trafic des Passagers, services maritimes du Pacifique Canadien M. E. J. Parker, agent général à Montréal et bien connu dans les cercles maritimes de la métropole, est transféré à Toronto dans les mêmes fonctions; il sera remplacé par M. D. R. Kennedy, agent des services maritimes à Buffalo. M. H. P. Beaumont, qui était à Toronto, est appelé à Montréal comme assistant de l'agent-général des Passagers, tandis que M. R. H. Mathewson, depuis quelques années au bureau de Chicago, remplacera M. Kennedy à Buffalo.

Deux autres fonctionnaires de la Compagnie sont promus à des postes importants dans l'Orient. M. E. F. L. Sturdee, agent-général du Pacifique Canadien à Seattle, devient agent-général des Passagers du Pacifique Orient et M. Edward Stone, du bureau-chef à Montréal, est envoyé à Shanghai, Chine, comme agent général à cet endroit. M. Stone a déjà représenté le Pacifique Canadien à Yokohama et par conséquent a déjà pu acquiescer de précieuses connaissances sur l'Orient, où le Pacifique Canadien possède des intérêts considérables.

M. J. E. Parker est au service du Pacifique Canadien depuis 1910. M. D. R. Kennedy, depuis 1904; M. Harry Beaumont, depuis l'absorption de la ligne Allan par le C. P. R.; M. R. H. Mathewson, depuis 1903; M. E. F. L. Sturdee, depuis 1893 et M. E. Stone, depuis 1912.

Ces divers changements et promotions faits dans le but d'améliorer encore si possible l'efficacité du département des Passagers des services maritimes du Pacifique Canadien, sont fort bien vus dans tous les milieux et promettent de donner les meilleurs résultats.

BELLE SOIREE

M. et Mme J.-P. Lavergne, recevaient ces jours derniers quelques amis à l'occasion du passage en notre ville de Mme Mildred Philibert, de Atlantic City et de M. et Mme M. Philibert de Shawinigan.

Les invités étaient: Mlle Colombe Lavergne, Louiseville, Mlle Florence Lemire, de Shawinigan, Mlle Evelyn LeMay, Mlle Jeanette Gélina, de St-Basile, Alice Gaudette, de Victoriaville, Jacqueline Beauvais, de la Baie St-Paul, M. et Mme Lucien Bernard, de Nicolet, MM. Henri-Paul Gauthier, Jean-Paul Lacroix, Emery Lavergne, Léon Rivard, Jean-Marie Lacerte, Louis-Philippe Bourbeau. Le prix pour dames fut gagné par Mlle Colombe Lavergne, un cap bouddhistes pour Messieurs le fut par M. Louis-Philippe Bourbeau, un cendrier, en argent, prix de consolation Mlle Jacqueline Beauvais. Un délicieux goûter fut servi par Mme Lavergne et tous retournèrent en emportant le meilleur souvenir de leur soirée.

POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Dans la campagne entreprise par le gouvernement provincial et par plusieurs municipalités en vue de préserver la santé générale et de diminuer le chiffre de la mortalité, l'Ecole Sociale Populaire a voulu fournir aux propagandistes des moyens de faire l'éducation du public. Les deux dernières publications tendent à ce but.

La première, la mortalité infantile, par le Dr Gauvreau, a déjà été distribuée à plusieurs milliers d'exemplaires. Des conseils municipaux, des "gouttes de lait", des cures de paroisse ont voulu répandre cette utile brochure dont les médecins font les plus grands éloges et qui contient les plus précieuses conseils à l'adresse des jeunes mères.

La seconde la Tuberculose, est l'œuvre de R. P. Fontanel, S. J., professeur de biologie au scolastique de l'Immaculée-Conception, Montréal. Il expose d'abord la nature de la terrible maladie, puis indique les moyens de la prévenir et de la combattre. Il y a là des conseils pratiques dont nos familles pourraient tirer grand profit. Ces deux publications sont en vente à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Prix: 15 sous l'unité, \$9.00 le cent et \$50.00 le mille.

L'Eau Purgative "RIGA"
SOULAGE LA CONSTIPATION
"Tally" pour Euclore
LES PRODUITS "RIGA" Ltee.
2, Ste-Cécile, Montréal. 25c

SOIREE TRAVESTI

A l'occasion de la St-Valentin, Mlle Alice Lajoie, rue Hart, réunissait chez elle un groupe de parents et amis, pour une soirée travesti. La maison était joliment décorée de fleurs et de cupidons.

Etaient présents: MM. et Mmes Benjamin Panneton, R. Lajoie, Léopold Desilets, Geo. Lajoie, L. T. Laflamme, McSweeney, Fortunat Lord, E. Gagnon, Chas. Godin, Mme E.-B. Laflamme, Mlle F. Labarre, Attala Labarre, Alice Desilets, Estelle Desilets, Anna Panneton, Jennie Dupont, Marie-Roberte, Cecile Laflamme, Yvette Lajoie, Gergette Panneton, Messieurs: Nap. Gervais, Belair, E. Guillet, Paul Labarre. Voici quelques-uns des costumes remarquables: Mme Laflamme: "Une Indienne"; Mme Desilets: "Vendueuse de ballons"; Mlle Laurendeau: "discuse de Bonne aventure"; Mlle A. Desilets: "Chat Noir"; Mlle E. Desilets: "Egyptienne"; Mlle Attala Labarre: "Chaperon Rouge"; Mlle Attala Labarre: "Valentino"; Mlle Dupont: "Hollandaise"; Mlle Y. Lajoie: "Pierrot"; Mlle G. Panneton: "Pierrette"; Monsieur L. Desilets, Politicien; M. Labarre: "Duc"; M. Gervais: "Séducteur"; M. Geo. Lajoie: "Maître d'Hôtel"; M. Laflamme: "Dude".

La table à thé était décorée de fleurs, de cupidons.

Les prix ont été gagnés par Mesdames: R. Lajoie, L. Desilets, Mlle Estelle Desilets, M. L. Desilets, M. E. Gagnon.

Tous ont gardé un souvenir joyeux de ce soir de la St-Valentin, dû à la réception joyeuse et généreuse de Mme et Mlle Lajoie.

RETRAITES FERMEES

Agents d'assurances, 22 février au soir au 25 au soir.
Cultivateurs mariés, 1 mars au soir au 4 au soir.
Cultivateurs mariés 8 mars au soir au 11 au soir.
Cultivateurs non mariés, 15 mars au soir au 18 au soir.
Hommes d'affaires mariés de Shawinigan, 22 mars au soir au 25 au soir.

Le nombre des chambres étant assez limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au Rév. Père J. D. Dalpé, m.i., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Comité de Champlain, P. Q., téléphone, 880-W.

AUX TROIS-RIVIERES

Retraite de vocation pour jeunes filles de toutes catégories 22 février au soir au 4 mars au matin.
Epouses de cultivateurs et d'ouvriers, 28 mars au soir au 1 avril au matin.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements l'on est prié de s'adresser à la Rév. Mère Supérieure du Couvent de Marie Récolite, 119, rue St-Charles, les Trois-Rivières, téléphone 1420.

LE PIONNIER DU PROGRÈS

Il y a actuellement trente-deux ans que le "Pionnier du Progrès" fut introduit sur le marché dans un paquetage en métal. "SALADA" fut le pionnier au Canada des paquetages métalliques. La saveur et la pureté du "Pionnier SALADA" gagnèrent immédiatement une grande popularité, qui s'accroît de jour en jour. Il a toujours été un peu différent des autres thés ordinaires et aussi un peu meilleur.

REUNION INTIME

(De notre correspondant)
Shawinigan, Falls, 21.—Dimanche dernier, M. et Mme Emile Matteau, de la Baie Shawinigan, recevaient un groupe d'amis à une soirée intime. Etaient présents: M. et Mme Thomas Lafranière, M. et Mme Mathias Jumeau, M. et Mme Urcel Lebeau, M. et Mme Nap. Lapointe, Mme Vve Majorique Lafranière, Mlle Yvonne et Berthe Jumeau, tous de Shawinigan Falls; M. et Mme Honoré Matteau et Mlle Florence Matteau, de Grand-Mère; Mme Vve Ludger Matteau, de St-Elie; M. et Mme Alfred St-Louis, M. et Mme Alphonse Lafranière, M. et Mme Art. Drolet, Mlle Jeannette Landry, de la Baie Shawinigan.

Il y eut partie de cartes suivie d'un programme de chant et musique exécuté en grande partie par Mme Emile Matteau et Mlle Yvonne Jumeau. Les invités se séparèrent à une heure avancée en emportant un excellent souvenir de cette réunion intime.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.
Mercredi, 20 février 1924.

BOURSE DE NEW-YORK

	Max.	Min.	Fermet.
Am. Loc.	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Anac. Cop.	40 1/4	39 5/8	39 5/8
Allis Ch.	45 1/4	45 1/4	45 1/4
Am. Can.	112 1/2	110 1/2	111 5/8
Atchafson	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Bald. Loc.	121 7/8	119 1/8	120 1/8
Beth. Steel	57 1/8	56 1/2	56 1/2
Cal. Pet.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Pac.	147 1/2	146 1/2	147 1/2
Ch. Mot.	60	59	59
Cr. Steel	121 7/8	119 1/8	120 1/8
Day. Ch.	49 5/8	46 5/8	47 1/4
Erie	24 1/2	23 1/2	24
Gen. Mot.	14 7/8	13 5/8	14 7/8
Gen. Asph.	39 3/8	38 1/2	39 3/8
G. St. Steel	82 1/2	80 1/2	81 1/2
St. Paul	15	15	15
Insp. Cop.	27	26 7/8	26 7/8
Intern. P.	36 1/4	34 7/8	34 7/8
Kenn. Cop.	37 5/8	37	37 1/8
Nor. Pac.	53	52 1/2	52 1/2
P. A. Pet.	49	47 1/2	47 1/2
Rep. Steel	56 1/2	55	55
Reading	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Sine. Oil	21	20 1/2	20 1/2
Sou. Ind.	88	87 1/2	87 1/2
Sou. Rail.	48 1/2	47 1/8	47 3/8
Studeb.	101 1/8	99 5/8	100
Texas Oil	42 1/2	42	42 1/2
U. Pac.	130 1/2	130 1/2	130 1/2
U. S. Steel	103 1/2	102 1/2	102 1/2
U. S. R.	36 1/4	35 1/4	35 1/4
Van. Steel	30 1/4	30 1/4	30 1/4
W. Over.	11 7/8	11 5/8	11 5/8
Mar. Oil	37 1/8	36 1/8	36 5/8
Houston	172 3/8	170	171 3/8
Corn Pr.	176 1/2	173	173
Fam. Pl.	65 1/2	65 1/8	65
H. L. pr.	60	59	60
C. C. pr.	68	67 1/4	67 3/4
Dupont	129	127 3/8	127 3/8

BOURSE DE MONTREAL

	Max.	Min.	Fermet.
Abitibi	14	14	14 1/2
Atl. Sugar	19	19	19
Bell Tel.	128 1/2	128	128 1/2
Brompton	51 1/4	41	40 1/2
B. E. S. C.	5	5	5
B. E. S. 2 pfd	15	15	14 1/4 à 15
Br. Tr.	49 3/8 à 49	49 1/4 à 49	49 1/4 à 49
C. M. & S.	36 7/8 à 36 1/2	36 1/2 à 37	36 1/2 à 37
Can. Cem.	86 1/2 à 86	86 1/4 à 87	86 1/4 à 87
C. St. C.	11	11	11 1/2
C. St. Pfd.	42 1/2	42 1/2	42 bid
Can. Car.	39	39	39 bid
D. U. Rail.	66 1/2	66	64 1/2 bid
Dom. Tex.	62 1/2	62 1/2	62 1/2 bid
Laurentide	92 1/2	92 1/2	92 1/2 à 94
Lyall Cons.	1 share à 12	14 bid	14 bid
Mont. P.	155 1/2 à 155 1/4	155 1/4 à 155 1/2	155 1/4 à 155 1/2
Nat. Br.	53 1/2	53	52 1/2 à 53
Sh. W. & P.	128 1/2	128	128 1/2
Steel of C.	76 1/2 à 76	76 1/2 à 76	76 1/2 à 76
St. M. P.	100	100	100 1/2
Sp. R. Pfd.	108 1/2	107 1/2	111 7/8 à 112
Tor. Rail.	113	112	82 1/2 bid
Twin City	64	64	64 bid
Wayag.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Dr. Paper	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Laur. Pow.	8	8	8 1/2
Tram. Pow.	8	8	8 1/2
St. M. P.	103	103	104 1/2
Argonaut	60	60	58 1/2
Indian M.	31	31	30 1/2
Mont.-Ont.	18	17	18 bid
Royn.	40	38	40 1/2

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public limitée dont M. l'abbé D. Gélina est le gérant-général.

Annonces - Classifiées
35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additional.

A LOUER.—1 ou 2 chambres à louer dans une famille sans enfant, bonne localité, usage du téléphone, s'adresser, 54, Ste-Julie. Tél. 678W.

FRANC DEMANDE à acheter bois (non sec, érablières et hêtre, deux ou trois pieds de long, au char, et aussi des croutes de bois mou sèches. Adresse: Omer Laroche 212 Ste-Ursule, Trois-Rivières, mardi et jeudi.

A VENDRE OU A LOUER.—Une maison en pierre artificielle contenant 3 logements de 7 pièces chacun, situé sur la rue Sainte-Ursule et portant les Nos. 250-252-254 payable comme loyer. La Caisse Populaire des Trois-Rivières, M. et J. N. O. (rés.)

MAGASIN A LOUER.—La magasin No. 41 Rue du Platon (actuellement occupé par M. A. C. Ricard) S'adresser à Henri Godin, 20 rue Alexandre. Téléphone 225-j

TERRES A VENDRE.—Dans la paroisse d'Yamachiche, une terre de 120 arpents bien bâtie en bon état de culture, une autre de 40 arpents à deux milles de la maison, en culture et en bon ensemble. Prix \$14,000. S'adresser au No. 52, rue Laurier, Les Trois-Rivières. 12-14-19-21.

PROPRIETES A VENDRE.—Belle propriété dans le village de St-Basile de Shawinigan, avec maison à deux étages, pour résidence et magasin, hangars, dépendances, etc. Une terre dans le même village, toute en culture, 30 acres environ, non bâtie.

Aussi la superbe résidence du Dr Chabot, deux étages, améliorations modernes, fournaise à eau chaude, garage, etc. Conditions des plus faciles. S'adresser à La Caisse Populaire de St-Basile de Shawinigan, P. Q. Jeudi, 13 mars.

CAMIONNAGE.—Si vous avez des valises, coffres ou effets semblables à faire transporter, téléphonez 152 Geo. Dufresne, Enreg. (en face de la gare), jeudi J.N.O.

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No. 725, Dame Blanche, Gagnon, épouse contractuellement commune en biens de Emile Thiffault, contracteur, de la Ville de St-Tite, district des Trois-Rivières, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Le dit Emile Thiffault, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trentième jour de janvier mil neuf cent vingt-quatre. Trois-Rivières 1er février, 1924.

J. A. CAMBRAY
Procureur de la demanderesse.
M et J 12 fév. au 11 mars

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No. 726, Dame Blanche, Gagnon, épouse contractuellement commune en biens de Horace Thiffault, contracteur, de la Ville de St-Tite, district des Trois-Rivières, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Le dit Horace Thiffault, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trentième jour de janvier mil neuf cent vingt-quatre. Trois-Rivières 1er février, 1924.

J. A. CAMBRAY
Procureur de la demanderesse.
M et J 12 fév. au 11 mars

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No. 726, Dame Blanche, Gagnon, épouse contractuellement commune en biens de Horace Thiffault, contracteur, de la Ville de St-Tite, district des Trois-Rivières, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Le dit Horace Thiffault, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trentième jour de janvier mil neuf cent vingt-quatre. Trois-Rivières 1er février, 1924.

J. A. CAMBRAY
Procureur de la demanderesse.
M et J 12 fév. au 11 mars

PARTIE REMISE

La partie de Whist qui devait avoir lieu ce soir à la Pointe du Lac, est remise à lundi prochain, 25 février.

Le "Whist des Tertiaires" qui devait avoir lieu hier soir, le 20 est remis à ce soir le 21, à l'école Ste-Cécile.

ST-LEON

NAISSANCE

M. et Mme Louis-Georges Lamy ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Georges-Robert. Parrain et marraine M. et Mme Elzear Latreuc, grands-parents de l'enfant. Porteur, Mme Edouard Paquin. Des jeunes filles de cette paroisse se sont organisées une partie de cartes pour le 1er mars.

—Lundi prochain sera célébré le mariage de M. Donat Gélina d'Yamachiche avec Mlle Yvonne Gélina, de cette paroisse.

—M. et Mme Antoni Milot sont allés à Ste-Ursule au commencement de la semaine.

Le Bon Vieux



Banque Provinciale du Canada

Dividende Trimestriel No 81

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1/4%), étant au taux de neuf pour cent (9%) l'an sur le capital versé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février 1924, et sera payable au bureau central de la Banque, à Montréal, ou à ses succursales, le ou après le 1er mars 1924, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 février 1924.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE VICE-PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL,

Tancrede Bienvenu.

Montréal, le 1er février 1924.



Quand du lait pur et frais est essentiel

Gratuits—Livres de Recettes. Ecrivez à la Borden Co. Limited, Montréal.

ST. C. 25-24

Découpage et Tournage



Patrons de machineries de toutes sortes
15 ans d'expérience.

Tournage de toutes longueurs spécialement pour Moulins à Papier.

Boîtes pour Filatures de Coton.
Ouvrages de fantaisie en bois
Satisfaction garantie.
Prix modérés.

Alex. Desmarais
54-56, rue St-Denis
Tél. 619-w Les Trois-Rivières.
Tél. privé 1112-w

est le phare qui guide l'acheteur averti. Éteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

Monseigneur Lafliche

C'est au début de mars que les zélés délégués par le Comité du monument Lafliche, passeront par les rues de notre ville et solliciteront de porte en porte la contribution de nos concitoyens. Nous savons d'avance la certitude que cette contribution sera généreuse; qu'elle sera à la hauteur de la réputation de notre vieille cité qui garde pieusement le souvenir de ses grands disparus. Chacun voudra qu'il y ait quelque chose de soi-même dans la pierre ou le bronze du monument, et la somme versée, petite ou grande, sera la participation vivante à une œuvre qui, de la sorte, deviendra vraiment l'œuvre de tous.

En relisant tout ce qui a été écrit lors de la mort de Mgr Lafliche, en juillet 1898, nous revivons encore ce sentiment de profonde tristesse qui avait accueilli la pénible nouvelle. Pour ceux qui avaient connu Mgr Lafliche, qui l'avaient vu à l'œuvre, semblait-il, depuis toujours, l'idée ne venait à personne qu'un moment arriverait où le vieux chène tomberait pour ne plus se relever. Certaines personnalités jouissent comme cela, aux yeux de ceux qui les admirent et qui les aiment, d'une apparente immortalité; lorsque le moment vient de payer comme tous les mortels, hélas! le fatal tribut, la disparition de ces hommes supérieurs provoque la surprise et la consternation. Il y a bientôt vingt-six ans la mort de Mgr Lafliche avait été, non seulement pour la ville des Trois-Rivières, le diocèse, la province, mais pour tout le pays, une surprise et une consternation générale.

Aujourd'hui que le temps a marché, il se trouve que toute une génération n'a pas connu vivante la personnalité dont nous voulons immortaliser le souvenir. Mais pour ceux là, ils admirent de confiance, tant est persuasive et convaincante l'admiration de ceux plus âgés qui ont entendu et vu le glorieux évêque. C'est que, pour bien apprécier et goûter cet homme extraordinaire, il fallait le voir et l'entendre. Les rangs de ceux qui vivaient au temps où le second évêque des Trois-Rivières était en pleine activité, s'éclaircissent; dans la longue liste de personnalités, religieuses et civiles, qui assistaient aux funérailles le 19 juillet 1898, nous relevons aujourd'hui de nombreux vides. Sir Wilfrid Laurier, l'hon. Marchand, l'hon. premier ministre provincial, les juges Lacoste, Loranger, et combien d'autres qui avaient voulu rendre le dernier hommage à l'un des plus dignes enfants de la race canadienne, sont morts depuis.

Il nous faut donc nous hâter de consacrer dans le bronze les traits si chers de cet évêque qui a paru à ceux qui vivaient de son temps, comme le type parfait de l'apôtre, du savant et du patriote. Tout dans cette vie de prêtre et d'évêque a été noble et grand. Il avait fait de sa vie une seule part, et cette part fut pour Dieu. Et parce qu'il a aimé Dieu de tout son cœur, il a aussi aimé sa patrie et les siens. Il n'a cessé d'être, partout et devant tous, le grand prêcheur d'Évangile que nous avons connu. Le texte sacré n'avait pas de meilleur commentateur, et le don qu'il avait de l'expliquer aux foules était simplement merveilleux.

Tous ceux qui ont entendu cette voix d'or dans la chaire de la cathédrale se rappellent que le texte du sermon de chaque dimanche n'était autre que celui de l'Évangile. Et que de choses belles et fortes ne disait-il pas en expliquant et commentant la parole du Christ? L'impression qui restait après de semblables sermons, était la conviction profonde que nous venions d'entendre la vérité; la vérité dite par un savant qui la comprenait, et par un saint qui la pratiquait. Et cette impression est la même chez tous ceux qui ont entendu prêcher Mgr Lafliche. Interrogez les vieux de telle et telle paroisse; demandez à ceux qui ont entendu Mgr Lafliche à Montréal, au Manitoba, aux États-Unis, un peu partout où cet homme d'une éloquence particulière et personnelle a parlé, et la réponse sera toujours la même: Mgr Lafliche, quel homme c'était! comme il savait nous parler de l'évangile! et combien nous étions heureux de l'entendre!

Il est évident qu'un jour quelqu'un écrira l'histoire de ce grand et saint évêque. Nous croyons toutefois que la caractéristique de cet homme si magnifiquement doué a été de ne vouloir être qu'une voix, qu'un verbe, consacré au service de Dieu et de la patrie. Mais quelle voix! et quel verbe! Et nous ne pouvons que constater ici combien il y se trouve en réalité de force et de vie dans une voix d'homme. Mgr Lafliche a peu écrit; il a surtout parlé. Et ceux à qui il a parlé se rappellent encore textuellement ce que cet homme leur a dit. Parlez de Mgr Lafliche aux hommes d'aujourd'hui qui, alors enfants, rencontraient le saint évêque sur la rue, à la promenade, et qui les abordait sans façons, leur donnant des conseils paternels, et trouvant le tour de les intéresser à quelques vérités scientifiques. Parlez aux jeunes prêtres à qui Mgr Lafliche donnait les premiers enseignements théologiques, et vous retrouverez chez tous le respect et l'admiration que provoquait le grand vieillard. En sorte que, tous ceux qui ont approché ce prêtre savant et croyant, qui n'avait voulu être qu'un missionnaire de sauvages, et que la Providence fit évêque, et grand évêque, ont gardé dans leur esprit et dans leur cœur le souvenir impérissable de ce prêcheur d'Évangile. Et alors s'explique cette sorte de culte qu'on a conservé pour ce lui dont on a dit à Rome lors de sa mort, qu'il avait la science d'un Père de l'Eglise, et l'humilité d'un catéchumène.

La mort de ce saint a été ce que durant toute sa vie, l'humble prêtre avait voulu qu'elle soit. Ses dernières paroles, ses derniers moments que nous retrouvons relatés dans les journaux de l'époque, sont d'une éloquence simplifiée. Frappé par la maladie au cours de sa visite pastorale Mgr Lafliche est conduit à l'Hôpital St-Joseph. Il dit, en entrant dans la chambre qui lui est réservée: "C'est dans ce lit que je vais mourir". — Après avoir reçu les derniers sacrements, il fait ses adieux à son clergé, à ses diocésains, puis il dit: "J'ai fait tout ce que j'avais à faire, j'ai dit tout ce que j'avais à dire". Ce vieillard de quatre-vingts ans conserve son entière lucidité d'esprit jusqu'à ses derniers moments, et répète souvent: "Quel bonheur de croire en face de la mort!"

Nous ne savons rien de si grand et de si consolant à la fois que ce témoignage d'un homme droit et juste, qui a consacré toute sa longue vie à vouloir et à faire la gloire de Dieu; qui au moment suprême, à l'heure de paraître devant ce Dieu qu'il a aimé et servi, peut, dans le calme de sa conscience, se dire: "J'ai fait tout ce que j'avais à faire, j'ai dit tout ce que j'avais à dire." Et nous, les témoins de cette vie d'homme de bien, de cet apôtre du Christ, de ce savant, de ce fils dévoué aux intérêts de sa patrie et de ses compatriotes, nous ne pouvons que confirmer cette suprême déclaration du grand vieillard qui allait fermer les yeux à la lumière pour toujours. Durant les quatre-vingts ans passés sur la terre, cet homme a eu l'énergie, le courage, et souvent l'héroïsme: "de faire tout ce qu'il avait à faire"; — il a eu le courage, l'énergie, et jusqu'à l'héroïsme de briser son cœur pour: "dire tout ce qu'il avait à dire!"

En face de la mort Mgr Lafliche pouvait se rendre ce témoignage, car il était l'exacte vérité. On pourrait même graver sur le socle de la statue qu'on lui élève: "Il a fait tout ce qu'il avait à faire; il a dit tout ce qu'il avait à dire". C'est le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un homme, comme c'est aussi le plus grand exemple qu'un homme puisse donner à l'humanité. C'est le devoir accompli, en paroles et en actes.

Joseph Barnard.

CAUSERIE DU DIMANCHE

AU ROYAUME DES LIVRES

Par ERNEST BILODEAU

LES CHEVALIERS DU SAINT-SACREMENT

17 février 1924.
Le pauvre chroniqueur, qui a si grand plaisir à s'entretenir ici chaque semaine avec de nombreux lecteurs, se demandait avec un peu d'embarras de quel livre il leur parlerait bien aujourd'hui, car on a souvent dans ce monde soit embarras du choix, soit la malchance de n'avoir rien rencontré qui promette vraiment d'intéresser le public. Dans cette occurrence, il reste encore la ressource de se confier à la bonne Providence, qui ne refuse jamais son aide à ceux qui la demandent avec les sentiments voulus, et quoiqu'il en soit de notre cas, avouons franchement qu'il a fallu qu'un ami vienne à notre secours pour nous tenir d'un ton ferme à peu près ce langage.

"Figurez-vous, mon cher ami, que j'arrive d'un court voyage à Montréal, où il y a tant de 'bon monde' en dehors de l'hôtel de ville, des salles de danse et des bureaux des journaux. Mais retrions cette dernière malice, de peur qu'un lecteur non prévenu ne la prenne trop au sérieux. Je suis allé en tout cas dans l'une de nos librairies les plus estimables, et tandis que mes yeux incorrigibles erraient tout autour sur les livres exposés, mon regard s'est arrêté, puis fixé avec insistance, croyez-moi si vous voulez, sur un simple almanach. Oui, un almanach, malgré les livres savants ou luxueux qui l'entourent et ce humble imprimé. Sans doute, ce n'était pas un simple fascicule édité à la gloire d'une drogue patulée ou d'un 'sauveur du peuple' quelconque, mais l'une des quelques publications fort bien faites, qui nous sont offertes chaque année. Vous connaissez comme moi tel d'entre eux, créé il y a quelques années dans une grande pensée de défense de la langue, et dont l'influence salutaire grandit encore à chaque année; et vous connaissez aussi ces autres accueils bien canadiens d'ailleurs et de fait de notre époque, d'éditions offertes au grand public. Pour cette fois cependant, ce n'était pas l'un de ceux-là qui retenait ainsi mon attention, et pour le désigner clairement tout de suite, je dirai qu'il s'agit de l'"Almanach de l'Action sociale catholique", dont le grand fond, la substance littéraire et historique, coïncide et les belles illustrations font chaque année la joie de notre peuple et la fierté de notre élite. Catholique, française, artistique et littéraire, quels plus beaux qualificatifs pourrait-on appliquer à une publication de chez nous?"

Or quand on passe à portée de quelque chose de grande valeur, c'est un devoir d'en jouir raisonnablement en remerciant le Dispensateur des instants de notre vie; et à l'heure de l'acquisition de ce grand fascicule illustré, je l'emporte précieusement jusqu'au train qui court une heure plus tard environ, vers mon foyer dans la capitale du pays. Et puisque vous me dites ne pas savoir de quel livre parler cette semaine à vos lecteurs, pourquoi ne pas leur faire part des observations que je vais vous faire sur cette publication canadienne?"

"Sans vouloir énumérer tous les titres de chapitres qui en remplissent les 120 pages, je puis bien dire brièvement que les origines de la ville d'Ottawa", par le P. Alexis, capucin, puis "Les groupes de l'Ouest", par l'ami Albert Foisy, qui vient de prendre la direction d'un nouveau journal de défense à Woonsocket; une fine monographie sur Mgr de Laval par M. l'abbé Lionel Groulx; une discrète notice historique sur "Le Séminaire des Trois-Rivières", par M. l'abbé Albert Tessier; puis "L'histoire catholique de Paris", un beau récit de fêtes canadiennes en France, par M. Gaillard de Champris, le si distingué professeur de littérature de Laval; de belles études artistiques sur nos édifices religieux les plus beaux, par M. l'abbé J.-T. Nadeau et M. le notaire Morisset. Mais venons vite à la pièce de résistance, celle que j'avais pressentie tout de suite, et qui donne à l'œuvre, à l'"Almanach de l'Action sociale catholique", une valeur vraiment remarquable. C'est le compte-rendu très compréhensif que fait M. l'abbé F.-T. Perron du Congrès eucharistique provincial tenu à Québec du 13 au 16 septembre dernier, et le texte du discours vraiment magnifique qui fut prononcé à cette occasion, à la grande séance d'ouverture, par M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles catholiques de la province qui par ses grands talents, son ton modeste et sa bonhomie, son naturel qui l'a toujours animé, mérite largement, ce me semble, d'être appelé le Frédéric Ozanam du Canada, ce qui n'est pas, comme vous savez, négligeable compliment.

"Du grand et beau Congrès lui-même, je ne vous dirai rien, mon cher ami, puisque vous avez pu y prendre part et que la presse du pays en a longuement parlé, de même du reste que plusieurs de nos journaux catholiques de France, y compris la belle revue mensuelle de la Bonne Presse, l'"Eucharistique", qui a publié des notes et des photographies de première valeur sur le congrès historique de Québec. Mais laissez-moi vous parler davantage de la vibrante harangue de M. Magnan, moins pour le talent qu'il y a déployé à l'aise qu'à cause de l'austère sujet traité, et de la forte substance qui a fait le fond. Peut-être découvrirez-vous que j'avais mon idée des premiers mots, et réussirez-vous à vous intéresser autrement qu'à la surface des choses. Car il n'est rien dans la vie dont on ne puisse tirer un profit moral, et à plus forte raison, n'est-ce pas, dans un cas comme celui qui nous occupe."

"Il faut être avec le Christ bu contre le Christ", a rappelé fortement M. Magnan, qui s'est élevé ensuite contre le défaut du respect humain, qui ne devrait pas arrêter des catholiques canadiens, pour les encourager l'un contre l'autre, l'exemple d'un grand Canadien d'autrefois, Auguste-Norbert Morin, en son temps conseiller judiciaire de Papineau et de LaFontaine, puis président de l'Assemblée législative, premier ministre du Bas-Canada, juge de la Cour Supérieure et codificateur de nos lois civiles." M. Morin nous dit M. L. O. David, ne croyait pas s'abaisser en allant chaque jour s'agenouiller dans une église et demander lumières et grâces à l'Hôte divin du tabernacle. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. Arrêtons-nous un instant sur cette pensée.

"A l'église, et non pas seulement le dimanche, mais sur semaine et aussi souvent qu'il le pouvait sans nuire à ses occupations."
M. Morin ne donnait-il pas là un exemple qui mériterait d'être suivi de nos jours encore plus qu'il ne l'est? Car il ne faut pas être injuste envers les nôtres; et la dévotion au Saint-Sacrement est déjà florissante parmi nous; mais l'est-elle autant qu'elle devrait l'être, et tenons-nous compte assez fidèlement de la divine Présence qui rayonne auprès de nous dans tous nos tabernacles? Ceci soulève la question des visites occasionnelles ou habituelles au Saint-Sacrement, et M. Magnan a fait ressortir les progrès que nous pourrions, que nous devrions faire de ce côté-là. "Convaincus dit-il, que par l'institution de l'Eucharistie Dieu est avec nous, qu'il habite chacune de nos cellules catholiques jour et nuit, rendons partout et toujours l'hommage qui est dû à Dieu dans la sainte Eucharistie. Pourquoi agir comme des incroyants ou des impies, en n'accourant jamais à Celui qui, seul, peut nous donner le vrai bonheur?"

Encore une fois, M. Magnan pose là, avec franchise, la question des visites au Saint-Sacrement; puis il cite une parole appropriée du saint fondateur de l'Ordre de Saint-Sulpice, M. Olier: "Hélas, disait-il, tout est désert dans l'église, et presque personne ne paraît aux pieds de Jésus-Christ."

Dites-moi, mon cher ami, cette parole attristée ne pourrait-elle s'appliquer avec la même vérité à nos églises canadiennes de la campagne ou de nos villes? Et que sert à l'homme, pourrions-nous dire, de se dire qu'il est riche en dollars, s'il n'a jamais que le dimanche matin poussé par l'exemple et par l'obligation? Non, il faut que cette illusion cesse; la piété n'est pas tant dans les dorures du temple sacré, que dans la dévotion chaleureuse des fidèles envers l'Hôte divin qui les y attend sept jours par semaine, et qui le plus souvent attend dans le désert. Mais écartons encore un instant M. Magnan, et regardons de plus près l'"Eucharistique", sérieuse, il est vrai, au temps de M. Olier, est-ce qu'il n'y a pas encore des églises désertes, aux heures où il serait facile à un grand nombre d'y entrer, ne fût-ce que quelques minutes, pour y adorer Dieu dans le Très Saint Sacrement? En allant, ou en revenant de l'ouvrage ou du bureau, nombreux sont ceux qui pourraient, comme Auguste-Norbert Morin, faire de cette foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et trouver au pied de l'autel le plus puissant secours dans tous les besoins de la vie. La visite au Saint-Sacrement éclaircit et épure la conscience, élargit le cœur, en bannit l'ennui, la tristesse, et les vaines désirs qui empoisonnent la vie.

"Je ne puis m'empêcher, continua mon ami, de souligner cette belle définition des avantages de la visite au Saint-Sacrement, malheureusement trop négligée parmi nous, je veux dire la visite privée, individuelle, rapide même si l'on est pressé ou si l'on n'a pas beaucoup de temps, mais qui peut être, pour dire bonjour, comme on la fait aux amis que l'on aime et respecte vraiment, et dont la rencontre nous fait dire: Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"M. Magnan rend hommage, cependant, aux œuvres eucharistiques nombreuses de nos villes et grandes paroisses: Quarante-Heures, heure mensuelle, heure hebdomadaire, adoration nocturne, adoration perpétuelle, toutes confréries admirables et qu'on ne saurait trop louer et encourager. Puis il ajoute et c'est le point où nous voulions finir: "Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"Dans tous les pays, notamment en France, les adorateurs du Saint-Sacrement sont nombreux."

En Angleterre parmi une élite de catholiques qui comptent de grands noms, il s'est formé une société d'admirables dits des "Chevaliers du Saint-Sacrement", comprenant plusieurs degrés, suivant la piété et le courage de ses membres."

Une grande société eucharistique en Angleterre! L'idée étonne tout d'abord, et elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Du reste, les discours de M. Magnan se terminent par cette mention, sur une note de la Bonne Presse, l'"Eucharistique", qui a publié des notes et des photographies de première valeur sur le congrès historique de Québec. Mais laissez-moi vous parler davantage de la vibrante harangue de M. Magnan, moins pour le talent qu'il y a déployé à l'aise qu'à cause de l'austère sujet traité, et de la forte substance qui a fait le fond. Peut-être découvrirez-vous que j'avais mon idée des premiers mots, et réussirez-vous à vous intéresser autrement qu'à la surface des choses. Car il n'est rien dans la vie dont on ne puisse tirer un profit moral, et à plus forte raison, n'est-ce pas, dans un cas comme celui qui nous occupe."

"Il faut être avec le Christ bu contre le Christ", a rappelé fortement M. Magnan, qui s'est élevé ensuite contre le défaut du respect humain, qui ne devrait pas arrêter des catholiques canadiens, pour les encourager l'un contre l'autre, l'exemple d'un grand Canadien d'autrefois, Auguste-Norbert Morin, en son temps conseiller judiciaire de Papineau et de LaFontaine, puis président de l'Assemblée législative, premier ministre du Bas-Canada, juge de la Cour Supérieure et codificateur de nos lois civiles."

M. Morin nous dit M. L. O. David, ne croyait pas s'abaisser en allant chaque jour s'agenouiller dans une église et demander lumières et grâces à l'Hôte divin du tabernacle. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. Arrêtons-nous un instant sur cette pensée.

"A l'église, et non pas seulement le dimanche, mais sur semaine et aussi souvent qu'il le pouvait sans nuire à ses occupations."

M. Morin ne donnait-il pas là un exemple qui mériterait d'être suivi de nos jours encore plus qu'il ne l'est? Car il ne faut pas être injuste envers les nôtres; et la dévotion au Saint-Sacrement est déjà florissante parmi nous; mais l'est-elle autant qu'elle devrait l'être, et tenons-nous compte assez fidèlement de la divine Présence qui rayonne auprès de nous dans tous nos tabernacles? Ceci soulève la question des visites occasionnelles ou habituelles au Saint-Sacrement, et M. Magnan a fait ressortir les progrès que nous pourrions, que nous devrions faire de ce côté-là. "Convaincus dit-il, que par l'institution de l'Eucharistie Dieu est avec nous, qu'il habite chacune de nos cellules catholiques jour et nuit, rendons partout et toujours l'hommage qui est dû à Dieu dans la sainte Eucharistie. Pourquoi agir comme des incroyants ou des impies, en n'accourant jamais à Celui qui, seul, peut nous donner le vrai bonheur?"

Encore une fois, M. Magnan pose là, avec franchise, la question des visites au Saint-Sacrement; puis il cite une parole appropriée du saint fondateur de l'Ordre de Saint-Sulpice, M. Olier: "Hélas, disait-il, tout est désert dans l'église, et presque personne ne paraît aux pieds de Jésus-Christ."

Dites-moi, mon cher ami, cette parole attristée ne pourrait-elle s'appliquer avec la même vérité à nos églises canadiennes de la campagne ou de nos villes? Et que sert à l'homme, pourrions-nous dire, de se dire qu'il est riche en dollars, s'il n'a jamais que le dimanche matin poussé par l'exemple et par l'obligation? Non, il faut que cette illusion cesse; la piété n'est pas tant dans les dorures du temple sacré, que dans la dévotion chaleureuse des fidèles envers l'Hôte divin qui les y attend sept jours par semaine, et qui le plus souvent attend dans le désert. Mais écartons encore un instant M. Magnan, et regardons de plus près l'"Eucharistique", sérieuse, il est vrai, au temps de M. Olier, est-ce qu'il n'y a pas encore des églises désertes, aux heures où il serait facile à un grand nombre d'y entrer, ne fût-ce que quelques minutes, pour y adorer Dieu dans le Très Saint Sacrement? En allant, ou en revenant de l'ouvrage ou du bureau, nombreux sont ceux qui pourraient, comme Auguste-Norbert Morin, faire de cette foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et trouver au pied de l'autel le plus puissant secours dans tous les besoins de la vie. La visite au Saint-Sacrement éclaircit et épure la conscience, élargit le cœur, en bannit l'ennui, la tristesse, et les vaines désirs qui empoisonnent la vie.

"Je ne puis m'empêcher, continua mon ami, de souligner cette belle définition des avantages de la visite au Saint-Sacrement, malheureusement trop négligée parmi nous, je veux dire la visite privée, individuelle, rapide même si l'on est pressé ou si l'on n'a pas beaucoup de temps, mais qui peut être, pour dire bonjour, comme on la fait aux amis que l'on aime et respecte vraiment, et dont la rencontre nous fait dire: Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"M. Magnan rend hommage, cependant, aux œuvres eucharistiques nombreuses de nos villes et grandes paroisses: Quarante-Heures, heure mensuelle, heure hebdomadaire, adoration nocturne, adoration perpétuelle, toutes confréries admirables et qu'on ne saurait trop louer et encourager. Puis il ajoute et c'est le point où nous voulions finir: "Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"Dans tous les pays, notamment en France, les adorateurs du Saint-Sacrement sont nombreux."

En Angleterre parmi une élite de catholiques qui comptent de grands noms, il s'est formé une société d'admirables dits des "Chevaliers du Saint-Sacrement", comprenant plusieurs degrés, suivant la piété et le courage de ses membres."

Une grande société eucharistique en Angleterre! L'idée étonne tout d'abord, et elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Du reste, les discours de M. Magnan se terminent par cette mention, sur une note de la Bonne Presse, l'"Eucharistique", qui a publié des notes et des photographies de première valeur sur le congrès historique de Québec. Mais laissez-moi vous parler davantage de la vibrante harangue de M. Magnan, moins pour le talent qu'il y a déployé à l'aise qu'à cause de l'austère sujet traité, et de la forte substance qui a fait le fond. Peut-être découvrirez-vous que j'avais mon idée des premiers mots, et réussirez-vous à vous intéresser autrement qu'à la surface des choses. Car il n'est rien dans la vie dont on ne puisse tirer un profit moral, et à plus forte raison, n'est-ce pas, dans un cas comme celui qui nous occupe."

"Il faut être avec le Christ bu contre le Christ", a rappelé fortement M. Magnan, qui s'est élevé ensuite contre le défaut du respect humain, qui ne devrait pas arrêter des catholiques canadiens, pour les encourager l'un contre l'autre, l'exemple d'un grand Canadien d'autrefois, Auguste-Norbert Morin, en son temps conseiller judiciaire de Papineau et de LaFontaine, puis président de l'Assemblée législative, premier ministre du Bas-Canada, juge de la Cour Supérieure et codificateur de nos lois civiles."

M. Morin nous dit M. L. O. David, ne croyait pas s'abaisser en allant chaque jour s'agenouiller dans une église et demander lumières et grâces à l'Hôte divin du tabernacle. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. Arrêtons-nous un instant sur cette pensée.

"A l'église, et non pas seulement le dimanche, mais sur semaine et aussi souvent qu'il le pouvait sans nuire à ses occupations."

M. Morin ne donnait-il pas là un exemple qui mériterait d'être suivi de nos jours encore plus qu'il ne l'est? Car il ne faut pas être injuste envers les nôtres; et la dévotion au Saint-Sacrement est déjà florissante parmi nous; mais l'est-elle autant qu'elle devrait l'être, et tenons-nous compte assez fidèlement de la divine Présence qui rayonne auprès de nous dans tous nos tabernacles? Ceci soulève la question des visites occasionnelles ou habituelles au Saint-Sacrement, et M. Magnan a fait ressortir les progrès que nous pourrions, que nous devrions faire de ce côté-là. "Convaincus dit-il, que par l'institution de l'Eucharistie Dieu est avec nous, qu'il habite chacune de nos cellules catholiques jour et nuit, rendons partout et toujours l'hommage qui est dû à Dieu dans la sainte Eucharistie. Pourquoi agir comme des incroyants ou des impies, en n'accourant jamais à Celui qui, seul, peut nous donner le vrai bonheur?"

Encore une fois, M. Magnan pose là, avec franchise, la question des visites au Saint-Sacrement; puis il cite une parole appropriée du saint fondateur de l'Ordre de Saint-Sulpice, M. Olier: "Hélas, disait-il, tout est désert dans l'église, et presque personne ne paraît aux pieds de Jésus-Christ."

Dites-moi, mon cher ami, cette parole attristée ne pourrait-elle s'appliquer avec la même vérité à nos églises canadiennes de la campagne ou de nos villes? Et que sert à l'homme, pourrions-nous dire, de se dire qu'il est riche en dollars, s'il n'a jamais que le dimanche matin poussé par l'exemple et par l'obligation? Non, il faut que cette illusion cesse; la piété n'est pas tant dans les dorures du temple sacré, que dans la dévotion chaleureuse des fidèles envers l'Hôte divin qui les y attend sept jours par semaine, et qui le plus souvent attend dans le désert. Mais écartons encore un instant M. Magnan, et regardons de plus près l'"Eucharistique", sérieuse, il est vrai, au temps de M. Olier, est-ce qu'il n'y a pas encore des églises désertes, aux heures où il serait facile à un grand nombre d'y entrer, ne fût-ce que quelques minutes, pour y adorer Dieu dans le Très Saint Sacrement? En allant, ou en revenant de l'ouvrage ou du bureau, nombreux sont ceux qui pourraient, comme Auguste-Norbert Morin, faire de cette foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et trouver au pied de l'autel le plus puissant secours dans tous les besoins de la vie. La visite au Saint-Sacrement éclaircit et épure la conscience, élargit le cœur, en bannit l'ennui, la tristesse, et les vaines désirs qui empoisonnent la vie.

"Je ne puis m'empêcher, continua mon ami, de souligner cette belle définition des avantages de la visite au Saint-Sacrement, malheureusement trop négligée parmi nous, je veux dire la visite privée, individuelle, rapide même si l'on est pressé ou si l'on n'a pas beaucoup de temps, mais qui peut être, pour dire bonjour, comme on la fait aux amis que l'on aime et respecte vraiment, et dont la rencontre nous fait dire: Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"M. Magnan rend hommage, cependant, aux œuvres eucharistiques nombreuses de nos villes et grandes paroisses: Quarante-Heures, heure mensuelle, heure hebdomadaire, adoration nocturne, adoration perpétuelle, toutes confréries admirables et qu'on ne saurait trop louer et encourager. Puis il ajoute et c'est le point où nous voulions finir: "Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"Dans tous les pays, notamment en France, les adorateurs du Saint-Sacrement sont nombreux."

En Angleterre parmi une élite de catholiques qui comptent de grands noms, il s'est formé une société d'admirables dits des "Chevaliers du Saint-Sacrement", comprenant plusieurs degrés, suivant la piété et le courage de ses membres."

Une grande société eucharistique en Angleterre! L'idée étonne tout d'abord, et elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Du reste, les discours de M. Magnan se terminent par cette mention, sur une note de la Bonne Presse, l'"Eucharistique", qui a publié des notes et des photographies de première valeur sur le congrès historique de Québec. Mais laissez-moi vous parler davantage de la vibrante harangue de M. Magnan, moins pour le talent qu'il y a déployé à l'aise qu'à cause de l'austère sujet traité, et de la forte substance qui a fait le fond. Peut-être découvrirez-vous que j'avais mon idée des premiers mots, et réussirez-vous à vous intéresser autrement qu'à la surface des choses. Car il n'est rien dans la vie dont on ne puisse tirer un profit moral, et à plus forte raison, n'est-ce pas, dans un cas comme celui qui nous occupe."

"Il faut être avec le Christ bu contre le Christ", a rappelé fortement M. Magnan, qui s'est élevé ensuite contre le défaut du respect humain, qui ne devrait pas arrêter des catholiques canadiens, pour les encourager l'un contre l'autre, l'exemple d'un grand Canadien d'autrefois, Auguste-Norbert Morin, en son temps conseiller judiciaire de Papineau et de LaFontaine, puis président de l'Assemblée législative, premier ministre du Bas-Canada, juge de la Cour Supérieure et codificateur de nos lois civiles."

M. Morin nous dit M. L. O. David, ne croyait pas s'abaisser en allant chaque jour s'agenouiller dans une église et demander lumières et grâces à l'Hôte divin du tabernacle. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. Arrêtons-nous un instant sur cette pensée.

"A l'église, et non pas seulement le dimanche, mais sur semaine et aussi souvent qu'il le pouvait sans nuire à ses occupations."

M. Morin ne donnait-il pas là un exemple qui mériterait d'être suivi de nos jours encore plus qu'il ne l'est? Car il ne faut pas être injuste envers les nôtres; et la dévotion au Saint-Sacrement est déjà florissante parmi nous; mais l'est-elle autant qu'elle devrait l'être, et tenons-nous compte assez fidèlement de la divine Présence qui rayonne auprès de nous dans tous nos tabernacles? Ceci soulève la question des visites occasionnelles ou habituelles au Saint-Sacrement, et M. Magnan a fait ressortir les progrès que nous pourrions, que nous devrions faire de ce côté-là. "Convaincus dit-il, que par l'institution de l'Eucharistie Dieu est avec nous, qu'il habite chacune de nos cellules catholiques jour et nuit, rendons partout et toujours l'hommage qui est dû à Dieu dans la sainte Eucharistie. Pourquoi agir comme des incroyants ou des impies, en n'accourant jamais à Celui qui, seul, peut nous donner le vrai bonheur?"

Encore une fois, M. Magnan pose là, avec franchise, la question des visites au Saint-Sacrement; puis il cite une parole appropriée du saint fondateur de l'Ordre de Saint-Sulpice, M. Olier: "Hélas, disait-il, tout est désert dans l'église, et presque personne ne paraît aux pieds de Jésus-Christ."

Dites-moi, mon cher ami, cette parole attristée ne pourrait-elle s'appliquer avec la même vérité à nos églises canadiennes de la campagne ou de nos villes? Et que sert à l'homme, pourrions-nous dire, de se dire qu'il est riche en dollars, s'il n'a jamais que le dimanche matin poussé par l'exemple et par l'obligation? Non, il faut que cette illusion cesse; la piété n'est pas tant dans les dorures du temple sacré, que dans la dévotion chaleureuse des fidèles envers l'Hôte divin qui les y attend sept jours par semaine, et qui le plus souvent attend dans le désert. Mais écartons encore un instant M. Magnan, et regardons de plus près l'"Eucharistique", sérieuse, il est vrai, au temps de M. Olier, est-ce qu'il n'y a pas encore des églises désertes, aux heures où il serait facile à un grand nombre d'y entrer, ne fût-ce que quelques minutes, pour y adorer Dieu dans le Très Saint Sacrement? En allant, ou en revenant de l'ouvrage ou du bureau, nombreux sont ceux qui pourraient, comme Auguste-Norbert Morin, faire de cette foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et trouver au pied de l'autel le plus puissant secours dans tous les besoins de la vie. La visite au Saint-Sacrement éclaircit et épure la conscience, élargit le cœur, en bannit l'ennui, la tristesse, et les vaines désirs qui empoisonnent la vie.

"Je ne puis m'empêcher, continua mon ami, de souligner cette belle définition des avantages de la visite au Saint-Sacrement, malheureusement trop négligée parmi nous, je veux dire la visite privée, individuelle, rapide même si l'on est pressé ou si l'on n'a pas beaucoup de temps, mais qui peut être, pour dire bonjour, comme on la fait aux amis que l'on aime et respecte vraiment, et dont la rencontre nous fait dire: Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"M. Magnan rend hommage, cependant, aux œuvres eucharistiques nombreuses de nos villes et grandes paroisses: Quarante-Heures, heure mensuelle, heure hebdomadaire, adoration nocturne, adoration perpétuelle, toutes confréries admirables et qu'on ne saurait trop louer et encourager. Puis il ajoute et c'est le point où nous voulions finir: "Notre Seigneur n'est-il pas le meilleur de ceux-là?"

"Dans tous les pays, notamment en France, les adorateurs du Saint-Sacrement sont nombreux."

En Angleterre parmi une élite de catholiques qui comptent de grands noms, il s'est formé une société d'admirables dits des "Chevaliers du Saint-Sacrement", comprenant plusieurs degrés, suivant la piété et le courage de ses membres."

Une grande société eucharistique en Angleterre! L'idée étonne tout d'abord, et elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Du reste, les discours de M. Magnan se terminent par cette mention, sur une note de la Bonne Presse, l'"Eucharistique", qui a publié des notes et des photographies de première valeur sur le congrès historique de Québec. Mais laissez-moi vous parler davantage de la vibrante harangue de M. Magnan, moins pour le talent qu'il y a déployé à l'aise qu'à cause de l'austère sujet traité, et de la forte substance qui a fait le fond. Peut-être découvrirez-vous que j'avais mon idée des premiers mots, et réussirez-vous à vous intéresser autrement qu'à la surface des choses. Car il n'est rien dans la vie dont on ne puisse tirer un profit moral, et à plus forte raison, n'est-ce pas, dans un cas comme celui qui nous occupe."

"Il faut être avec le Christ bu contre le Christ", a rappelé fortement M. Magnan, qui s'est élevé ensuite contre le défaut du respect humain, qui ne devrait pas arrêter des catholiques canadiens, pour les encourager l'un contre l'autre, l'exemple d'un grand Canadien d'autrefois, Auguste-Norbert Morin, en son temps conseiller judiciaire de Papineau et de LaFontaine, puis président de l'Assemblée législative, premier ministre du Bas-Canada, juge de la Cour Supérieure et codificateur de nos lois civiles."

M. Morin nous dit M. L. O. David, ne croyait pas s'abaisser en allant chaque jour s'agenouiller dans une église et demander lumières et grâces à l'Hôte divin du tabernacle. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. Arrêtons-nous un instant sur cette pensée.

"A l'église, et non pas seulement le dimanche, mais sur semaine et aussi souvent qu'il le pouvait sans nuire à ses occupations."

M. Morin ne donnait-il pas là un exemple qui mériterait d'être suivi de nos jours encore plus qu'il ne l'est? Car il ne faut pas être injuste envers les nôtres; et la dévotion au Saint-Sacrement est déjà florissante parmi nous; mais l'est-elle autant qu'elle devrait l'être, et tenons-nous compte assez fidèlement de la divine Présence qui rayonne auprès de nous dans tous nos tabernacles? Ceci soulève la question des visites occasionnelles ou habituelles au Saint-Sacrement, et M. Magnan a fait ressortir les progrès que nous pourrions, que nous devrions faire de ce côté-là. "Convaincus dit-il, que par l'institution de l'Eucharistie Dieu est avec nous, qu'il habite chacune de nos cellules cath

AU ROYAUME DES LIVRES

(Suite de la Page 3)

près une confrérie canadienne de Chevaliers du Saint-Sacrement calquée sur les "K.B.S." mais seulement sur certains points principaux. Il s'agit surtout de promouvoir l'idée de la visite au Saint-Sacrement. Ne seraient donc que des Chevaliers (S.C. 2) que ceux qui auraient fait une probation et donné des preuves de leur piété et de leur persévérance. Par conséquent, le degré de prendre priverment l'engagement envers Jésus-Christ de lui faire visite c'est-à-dire d'entrer dans une église, de s'avancer dans la partie la plus proche du tabernacle, et d'y prier pendant quelques instants, disons cinq minutes pour commencer. Simplement "dire bonjour" pour ainsi dire, humblement, affectueusement, docilement. "Seigneur, me voici, avec toutes mes infirmités, aidez-moi à suivre vos enseignements, à me tenir dans votre Voie et votre Lumière; Je veux être l'un de vos dévoués Chevaliers servants." Ou quelque oraison équivalente. On n'en demanderait pas davantage au nouveau "Visiteur du S.S." qui conserverait ce titre pendant 3 mois, ayant préalablement envoyé son nom et adresse à un Directeur spirituel dont nous parlerons plus loin. Mais remarquons tout de suite que chez les K. B. S. le rôle de l'aumônier est fort effacé. Ce n'est pas lui, par exemple, qui agrége les membres, mais ceux-ci eux-mêmes qui "reçoivent" ceux qui visitent, et qui leur ont prouvé leur mérite et bonne volonté, et cela par une brève formule, prononcée priverment devant le tabernacle entre le nouveau et l'ancien. Mais voici les premiers 3 mois révolus, et le Visiteur du S.S. s'est acquitté raisonnablement bien de ses engagements; son ami l'agrégera alors au 2e degré, les Confidents du Saint-Sacrement, avec même obligation de la visite hebdomadaire, et prie une fois plus longue, disons la dizaine de chaplet; (ceci réviserait maintenant du Directeur spirituel général).

Le mot "Confident" que nous suggérons, exprime ce que doit être l'effort de l'agréger: raconter ses préoccupations au Divin Ami, et garder avec lui un contact, des relations enfin, puisqu'il est là et qu'il ne demande qu'à nous entendre, nous comprendre, nous aimer, nous élever chaque fois davantage plus près de Lui-même, de ses perfections divines et de ses mêmes grâces miséricordieuses. Ces pensées nous sont inspirées par la lecture du Manuel anglais dont il est question plus haut. Mais poursuivons l'étude du règlement.

Après le 6e mois, les Confidents qui ont persévéré ont droit à être formellement reçus et proclamés Chevaliers du Saint-Sacrement. Cela peut se faire au cours d'une cérémonie publique devant le Saint-Sacrement exposé avec la participation et la direction de l'aumônier; nous n'avons pas qualité pour entrer ici dans plus de détails, mais le lecteur devine toute la beauté que peut prendre une cérémonie de ce genre. Mais à quels devoirs seront maintenant astreints les nouveaux Chevaliers? La réponse est fort simple, ils continueront. Investis d'une dignité nouvelle, et vraiment très grande, ils s'efforceront d'être dignes à tous les instants de leur vie. Celle-ci devra s'inspirer des obligations qu'impose l'accomplissement normal, sans fatigue et sans exagération, de leur "devoir de Chevalier". Tout d'abord, un quart d'heure de visite par semaine, et sur semaine, pour que les églises cessent d'être vides et le Seigneur oublié. Cela fait une heure par mois d'adoration eucharistique; il n'en faut pas davantage pour bénéficier, par exemple, des indulgences attachées à l'Archiconfrérie de prière du Sacré-Cœur de Montmartre; nous n'insistons pas, cela dépasse notre compétence. Le reste regarderait la direction spirituelle et sans doute la communion mensuelle en serait-elle le minimum demandé. Mais il importe de n'être pas trop exigeant et de laisser une grande latitude à la piété individuelle.

ARTICLE DE M. R. MORRISSETTE

SUITE DE LA PAGE 3

lente, seraient capables de causer une stricte épidémie. (Page 319). L'eau filtrée était pratiquement libre des organismes, éventuellement il y avait une trace de matière amorphe, (Sédiment d'une substance sans forme), mais le goût antérieurement mentionné, quoique considérablement diminué, n'était pas complètement éliminé. Il est douteux si le goût fut remarqué par le consommateur. Page 317. (Norman J. Howard, Bactériologiste-en-charge, Laboratoire du filtre, Toronto, The Canadian Engineer, Septembre 18, 1919).

La déduction devient claire. Elle est admise par tous les experts. L'épuration des eaux par la méthode du filtre, soit mécanique, américain, lent ou rapide, n'est pas parfaite lorsque des dites eaux sont polluées. Elle devient plus difficile encore sur une eau, dont le taux de coloration est excessif. Toronto prend ses eaux des lacs. L'expert démontre que leur turbidité varie de 1 à 160. Mais, que l'eau à la prise, à l'état brut, est toujours claire et brillante. Elle est libre de coloration. Leur épuration est donc plus facile que celle des eaux de la rivière St-Maurice. Leur stérilisation ajoute à leur haute qualité mais le procédé reste toujours sujet à l'attention des opérateurs et au perfectionnement des mécanismes de distribution. Quoique ce dernier ait fait des progrès considérables dans le domaine de l'amélioration. Il n'en est pas moins encore un procédé qui détruit "la majorité des germes". La balance laisse l'épée de Damoclès suspendue par M. Howard au-dessus de la tête des consommateurs. Ceci ajoute à un bris, une négligence du mécanicien ou à une diminution dans le taux d'efficacité de l'appareil. Tous deviennent autant de facteurs qui sont susceptibles, à un moment, d'augmenter ou de relever le taux de passage des germes à travers les conduites de distribution d'un système d'acqueduc et

elle, en tenant compte de la faiblesse humaine et des occupations absorbantes de chacun. Et si l'on nous demandait un exemple de ce que nous cherchons à faire voir, nos excellents voyageurs de commerce, par exemple, qui vont d'un endroit à l'autre et voient tant de monde, passent devant tant d'églises abandonnées, ou presque, ne croirez-vous pas qu'ils se feraient un plaisir d'accomplir leur "devoir de Chevalier". C'est-à-dire d'aller saluer Notre-Seigneur à chaque tabernacle devant lequel ils passeront? Et il n'y a pas que nos voyageurs de commerce, Artisans, Alliance Nationale, Chevaliers de Colomb, Tertiaires, etc., etc. il n'est personne parmi nous qui ne puisse devenir Chevalier servant du T. S. S., sans modifier beaucoup son genre de vie: la plupart le sont déjà de quelque façon. Mais quel beau geste, nous disant un jour un prêtre renseigné sur les K. B. S., que celui du chrétien allant volontiers, passant à proximité, rendant ses devoirs au Grand-Maître de l'Ordre.

Nulle expression ne saurait mieux rendre ce que notre ami a cherché trop longuement peut-être, à nous faire comprendre, et que nous avons assez gauchement répété. Il ajouta seulement que rien n'empêche, selon lui, cette expérience d'être tentée, sous la bienveillante autorisation des autorités religieuses, autorisation que l'on pourrait demander dès qu'un nombre suffisant de personnes auraient envoyé simplement leur nom et adresse, disons au Père Supérieur des PP. du Saint-Sacrement, à Québec et à Montréal selon le cas, suggestion que nous nous permettons de faire un peu hardiment nous excusant de ne leur en avoir pas demandé la permission d'abord n'en tenant pas eu le temps après avoir pris connaissance du magistral discours de M. Magnan.

E. B.

d'affecter la santé et la vitalité d'une communauté.

RAPPORT DU FILTRE DE SHAWINIGAN FALLS.—COMPLETE CONFIRMATION DE TOUT L'ENONCE PRECEDENT.

Dans "Le Bien Public" et "Le Nouvelliste" de jeudi 14 février dernier, le correspondant local de ces deux journaux dit que: "L'eau que boit Shawinigan est toujours pure".

Je suppose que je me suis fait assez clair et précis dans l'exposé précédent que le lecteur saura saisir les nuances qui ressortent de ceci. Pour mieux préciser j'extrais le passage suivant:

"Nous nous fîmes plaisir de remarquer que les renseignements fournis par M. J.-H. Valiquette, gérant de la cité, sont de nature à rassurer les contrainables qui auraient pu croire que l'eau provenant des filtres municipaux n'était pas absolument saine parce que son goût et son apparence laissent parfois à désirer".

Or, il n'y a pas de feu sans fumée. Des habitants de la ville sœur trouvent leur eau désagréable à boire. C'est ce qui se présente avec preuve à l'appui quand cela vient de l'employé le plus indépendant et le plus autorisé d'une ville son gérant. C'est une confirmation totale de notre exposé précédent.

Cependant Shawinigan Falls ne filtre que les eaux de la rivière St-Maurice qui se trouve en aval de Grand-Mère. Tandis que nous nous devons filtrer les égouts des deux villes.

M. J. J. Hinman, jr, professeur en génie sanitaire, à l'université de Iowa, voit ses expériences confirmées une fois de plus. La coloration se filtre très difficilement. Le soufre laisse une odeur très désagréable et un goût insupportable. Les matières colorantes en suspension retiennent les bactéries dans une plus grande proportion que les eaux troubles. Celui qui lit les revues techniques connaît la haute compétence de ce professeur. Le pourcentage de rétention pour attendre la perfection est donnée dans le tableau suivant le rapport mois par mois:

Juillet.....	97.7
Août.....	98.53
Septembre.....	97.00
Octobre.....	100.00
Novembre.....	100.00
Décembre.....	98.08

M. Laffrenière et M. Stanley Arthur ont raison. Mais M. le Dr J.-A. Beaudry a encore plus raison. La moyenne donne 98.55%. Ce qui est moins que la filtration des eaux de Toronto qui est de 99.7%. Donc les eaux du St-Maurice sont plus difficiles à filtrer. Cette théorie de M. Howard de Toronto trouve un aliment plus facile à son achèvement. Encore là, les eaux filtrées et stérilisées de la rivière St-Maurice restent pourvoyeuses de colibacilles et de bactéries dans une trop grande proportion.

DES EAUX SOUTERRAINES

Un interstice ou un vide dans un roc ou le sol est un espace qui n'est pas occupé par des matières minérales solides. L'air, l'eau ou toute autre matière liquide ou gazeuse peuvent occuper cet interstice. Alors les interstices sont des réceptacles des eaux souterraines pour lesquelles ils sont d'une importance capitale. Ils sont d'une grande variété de forme, de grosseur et de disposition. Généralement, ils sont très irréguliers. Ils sont le produit du temps en travaillant et en déformant les rochers. Il y a les interstices originaires et les interstices secondaires. Le plus important par rapport au rendement de l'eau est l'interstice sédimentaire. Il est formé en grand nombre par le dépôt qui se fait dans un liquide ou des matières sont en suspension. Tels sont les dépôts naturels, généralement lents, formés par les mers, les cours d'eau et les fleuves.

Un sol est saturé d'eau quand tous les interstices qui s'y trouvent sont pleins d'eau. La porosité d'un sol est sa propriété de contenir des interstices. Le pourcentage de porosité est le rapport du volume des vides au volume global. Un sol perméable est un sol dans lequel les interstices sont disposés de telle forme que l'eau y a une circulation

continue. La table acquifère est la surface la plus élevée d'une zone de saturation, excepté là, où cette surface est limitée par un corps imperméable. Le rendement d'une table acquifère est dépendant des taux de pluies, de la porosité du sol, de la perméabilité du sol et de la tête hydrostatique à laquelle elle est soumise. Dans cette condition l'eau coule par gravité. Elle est d'intérêt dans le cas présent parce que c'est l'eau qui peut être puisée par l'homme au moyen des puits et des sources.

L'eau de la table acquifère est sujette à des fluctuations de même que l'eau de surface. La période de relèvement est le temps que l'eau prend en s'élevant de niveau. La période d'affaissement est le temps que l'eau prend à se retirer. Un cycle de fluctuations est le temps total pris par une période de relèvement suivie d'une période de retrait.

Le cycle est journalier, annuel et séculaire. Les cycles sont d'importance remarquable des variations dans les taux de percolation de l'évaporation de la pression atmosphérique et de la température. Le cycle annuel dépend de la différence entre les différentes saisons dans les taux de percolation, d'évaporation et de précipitation, dans l'accumulation ou la fonte des neiges, dans la présence ou l'absence des gelées du sol. Un cycle séculaire est une période remarquable de pluie suivie d'une période remarquable de sécheresse. L'infiltration de l'eau dans la terre veut dire le taux d'absorption de l'eau par la terre.

Plusieurs trouvent cette définition un peu longue. L'on va se demander, si c'est un cours d'hydrologie. J'ai cependant, tant que j'ai pu, seulement, je veux mettre bien en relief les fonctions et le travail de l'eau souterraine. L'on s'est plu à dire avant comme autant que les tables acquifères devaient tarir dans cette vallée et ailleurs. Il est impossible d'en mesurer le rendement. Certes, il est plus difficile de le mesurer que celui des eaux de la rivière St-Maurice, qui coulent à ciel ouvert, surtout à des endroits, comme à Shawinigan Falls ou Grand-Mère, mais c'est aussi facile qu'à l'estuaire de la rivière St-Maurice.

La rivière débite une eau de surface sujette aux conditions atmosphériques que sont les eaux phréatiques. L'on connaît le sol dans le voisinage. C'est un lit de glaise (Imperméable) plus ou moins profond suivant les sinuosités du sol. Il est recouvert d'un lit de sable qui s'étend par la plus grande surface du territoire. On le trouve à partir de la gorge du fleuve, toujours de plus en plus épais, il forme les côtes. Il contient un lit très saturé d'eau. Là où le lit de glaise est à un niveau inférieur à celui du niveau des eaux du fleuve, le relèvement du plan de l'eau dans les puits est dépendant des fluctuations du fleuve. Là où il est à un niveau supérieur, l'eau fait saillie au niveau des différentes tables acquifères perçues, le flanc du côneau, en amont des sources.

L'eau de ces sources, toute comme celle de la rivière, est directement dépendante des pluies. Etant donné le grand pourcentage de surface nue sur les côtes, la qualité et la porosité des sables, l'infiltration est presque instantanée. Il y a une grande retenue. C'est pourquoi, le rendement des tables acquifères est presque constant.

EAUX NATURELLES ET LEURS QUALITES

L'eau souterraine est remarquable par le fait qu'elle est pure dans un rapport correspondant à la perfection. C'est-à-dire, qu'elle est filtrée naturellement et par le fait ne contient pas de bactéries.

Dans la nature, l'eau s'épure par son passage à travers des terrains composés de grès, de sable et de graviers, dont les grains sont fixés, liés et tassés ensemble par un travail géologique. Mais c'est avec le sable que s'obtient la meilleure épuration. Il y a certains sols naturels à travers lesquels l'eau se filtre jusqu'à devenir presque complètement stérile. Les raisons qui expliquent l'efficacité de cette filtration naturelle, sont que l'eau arrive sur la surface du terrain filtrant dans un état très divisé et que la surface d'épuration est très grande, comparée au volume d'eau filtrée, deux conditions qui contribuent puissamment au succès de la filtration. Dr J. A. Beaudry, Rapport ci-dessus cité, page 2.

Well protected ground water supplies have been sought for deliberately as a superior source, even to filtered surface waters, which depend to some extent on human vigilance for their purity (M. John W. Alvord, Devant The International Engineering Congress, Recent progress and tendencies municipal waters, Can. Eng. January 6, 1916).

Ceci nous mène à dire qu'avant de se rendre au point de recommander la filtration de l'eau mécaniquement, l'ingénieur doit se rendre compte si toutes les ressources sont épuisées en vue d'obtenir de l'eau souterraine. Il y a des centaines de situations où il est possible d'obtenir de l'eau des puits artésiens. Cette dernière source seule devrait être considérée même si l'on veut utiliser un filtre. Il a été souvent dit que le rendement des puits artésiens n'est pas permanent. L'auteur dispute cette assertion parce qu'il se base sur son expérience de plusieurs années pour dire que l'on ne doit pas imputer une telle faute aux tables d'eau souterraine, mais plutôt à la construction des puits eux-mêmes, ou aux mauvaises conditions dans lesquelles ils sont opérés (M. J.-D. Kilpatrick transactions de la American Waterworks Association Artesian Wells and Methods, Canadian Engineer May 4, 1916).

Tel a été le cas aux Trois-Rivières, ma prétention reste celle que j'énonçais lors de la dernière assemblée de la commission de l'aqueduc à la fin de 1922; telle que je l'écrivais dans un rapport privé que je remis à des membres du comité de l'aqueduc le 9 janvier 1923 et au maire Normand. "Si les puits n'ont pas répondu à l'attente aux Trois-Rivières, ce n'est pas parce qu'il y a manque d'eau, mais, c'est plutôt parce qu'il y a faute, d'espace à l'endroit actuel, nous ne pouvons faire une distribution de puits adéquate à nos besoins. Nous n'obtiendrons jamais du système actuel plus que nous en tirons, soit qu'on le prolonge au sud ou au nord de l'usine élévatrice."

EXPERIENCES DU PASSE. PRETENDUES EXPERIENCES.

En 1917 et en 1921, il y a une correspondance d'échange entre MM. Layne & Bowler, Memphis Tennessee. Mais aucune expérience du débit des tables acquifères n'est faite. C'est plutôt une dissertation générale. Il y a une correspondance d'échange entre M. Arthur Surveyer de Montréal et la compagnie Voir "Le Nouvelliste" 24 juillet 1922. Il a été aussi très souvent question du rapport de B. F. Smith & Co. de Boston en date du 23 juin 1914.

Voici la principale teneur de ce rapport qui ne prouve pas que des expériences ont été faites.

The site shown for the proposed new plant is about two miles up the river from the old plant and is a depression surrounded by hills, about 15 feet above the river level, of several acres in extent and apparently of sand formation. The area looks favorable for driven wells and we have no hesitation in recommending the location when it becomes necessary to increase the present supply by the addition of another plant.

De tous ces rapports, il appert une chose, c'est qu'il n'y a jamais eu aucune expérience sérieuse de tenter en vue d'aménager les eaux souterraines à d'autres endroits qu'au site actuel de la prise d'eau. L'on a discuté avec des ingénieurs étrangers pour la plupart aux conditions locales. Il y a nombre de places où ces expériences auraient pu être faites, vers l'ouest, au nord, à l'est de la ville et au Cap-de-la-Madeleine vers le cricque de la Chapelle, près de la limite nord de la cité. Comment peut-on se prononcer aussi catégoriquement qu'on le fait devant cet état de choses?

L'eau souterraine diminue le coût de la filtration de l'eau, du coût de la stérilisation finale, pour enlever les germes après le travail du filtre. Elle est une garantie contre les épidémies. Quelques villes approvisionnées de l'eau souterraine.

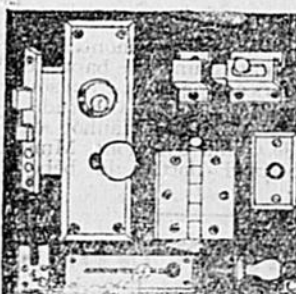
El Paso, Tex.....	Pop. 75,000
Houston, Tex.....	90,000
Galveston.....	50,000
Pensacola.....	30,000
St-Petersburg, Fla.....	60,000
Savannah, Geo.....	60,000
Montgomery, Ala.....	70,000
Camden, N. J.....	160,000
Flatbush, Dist. Brooklyn, N. Y.....	170,000
Jamica, N. Y.....	180,000

NOUVELLE PRISE D'EAU

Lors de la visite de la Wabasso Cotton Mills, j'ai émis l'opinion que maintenir l'usine élévatrice d'eau à l'endroit actuel était de mauvaise politique. Je reviens sur ce point comme étant de très grande importance au point de vue revenu et capital. Le plateau Lavolette et le terrain de la milice sont sujet à des développements urbains très prochains. De plus vers l'ouest, l'industrie semble trou-

(Suite à la page 8)

La porte de 'Devant'



Sera toujours chez le propriétaire soigné l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie

10, - Rue Des Forges - 10
Les Trois-Rivières.

Une Commodité Merveilleuse

Sortir d'un lit bien chaud pour aller répondre au téléphone, ce n'est pas amusant! Un téléphone d'extension à côté du lit épargne à plus d'un abonné cette corvée désagréable.

Les téléphones d'extension ne coûtent que \$1.24 par mois! Les frais d'installation ne sont que de \$1.00. Et quelle commodité!

Épargnez à votre "moitié" le plus de fatigue possible. Les hommes d'affaires et de professions trouvent ces "extensions" indispensables au bureau et à la maison. Demandez-nous plus de renseignements.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Notaires

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358w

Lucien Comeau

Avocat

148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières

Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Avocat

Téléphone 358w

Joseph Barnard

Avocat

3 rue Hart, Tél. 640

Résidence: 108 rue Des Forges
Tél. 1299-J

Médecin

Dr Omer E. Desjardins

Maladies des enfants, Maladies des poulmones, Cœur, Reins, Foie, Estomac, Intestins, — Rhumatisme.

Tél. 1460, 17, rue Lavolette, Les Trois-Rivières

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R.

Philippe Biqué, C. R.

Georges Gouin, B. A.

Bureau, Bigué & Gouin

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.

Tél. 119 28 rue Royale

Avocat

Tél. local

Rés.: rue St-Jean-Baptiste

Honoré Grenier

B. A. LL. L.

Avocat NICOLET

Bureau: rue Notre-Dame

Médecin

Dr Roch Hébert

Spécialiste

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 10 à 12 a.m., 1 à 5.30 et 7 à 8 p.m.

Tél. 1425 72, Des Forges

Avocats

Martel & Martel

Avocats

P. N. Martel, C. R.

Paul Martel

16, Bonaventure Tél. 61

Trois-Rivières.

Médecin

Docteur Dugré

Médecin-Chirurgien

Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.

Téléphone 1526

50 -- Rue Royale -- 50

Les Trois-Rivières.

Plombiers

Tél. Bell 297 87, St-Antoine

Germain & Frère

Entrepreneurs-Plombiers

Poseurs d'appareils de chauffage, Couvresseurs en métal, en gravois et en amiante.

Trois-Rivières, P. Q.

Médecin

Dr Henri Lacroix

Spécialiste: MEDECINE - GENERALE

Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.

Heures de Consultations: 9 à 11.30 hrs a.m., 2 à 5 h. p.m., 7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.

Dimanche: 468, St-Maurice Tél. 1385

Service Jour et Nuit

J. A. E. Lussier

Autrefois au service de Lussier Frère

Embaumeur diplômé. Procédés les plus nouveaux. Corbillard automobile et à chevaux.

Voitures pour mariages et baptêmes. Salle d'échantillons de cercueils.

95, St-Antoine, Tél. 1454

Voisin du Garage Lymburner

Encanteur licencié

Ephrem Juneau

Encanteur-licencié

Huissier de la Cour Supérieure Ventes par encan public ou ventes privées: Terres, Emplacements, Ménages-Roulants, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles.

Boîte 56

Les Chutes Shawinigan

Charbon

Tél. Bureau 1046 Entr. 437

Boîte Post. 479 Tél. Rés. 622

J. H. Giroux & Cie Limitée

Marchand de charbon en gros et détail. Charbon anthracite et bitumineux.

Bureau: 153a Notre-Dame

Chambre 15, Edifice Balcer

Entrepôt: rue Du Fleuve, Trois-Rivières.

Entrepreneur

Téléphone Bell 468w

Anselme Dubé, Limitée

Entrepreneur-Général

133-169 rue Bellefeuille.

Les Trois-Rivières

Vins et Bière

PAGE de SHAWINIGAN et de GRAND'MERE

PREMIER SERMON
DE M. E. CLOUTIER
A SHAWINIGANLe nouveau curé de St-Pierre
parle dimanche à ses
paroissiens

SON PROGRAMME

(de notre correspondant)
Shawinigan Falls, 19. M. l'abbé
Emile Cloutier a pris vendredi dernier
possession de sa nouvelle cure de St-
Pierre et aux messes dimanche il s'est
pour la première fois, adressé à ses
nouveaux paroissiens. Il nous fait plai-
sir de donner ci-après un résumé de son
instruction à la grand messe.

« Je désire, dit-il, que mes premières
paroles en me présentant à vous soient
pour m'associer aux justes regrets que
vous cause la perte que vous venez de
faire par le départ de votre curé, M.
Dusablon était un excellent curé qui
vous aimait beaucoup et a trouvé dur
de s'en aller. Vous avez pu durant ces
derniers quinze jours surtout mesurer
la profondeur de l'affection que vous
avez pour lui et à la tendresse de votre
douloureux et à la profondeur de votre af-
fection peut se mesurer aussi l'action
que ce curé a exercé sur vous.

« Je me suis laissé dire qu'il vous a
beaucoup prêché l'esprit paroissial et
vous avez prouvé ces jours derniers
qu'il n'a pas prêché en vain. C'est cet
esprit paroissial qui a fait que la paroisse
de St-Pierre n'a été qu'un cœur et
qu'une âme pour pleurer le départ de
son curé, pour lui dire son regret, son
affection, sa reconnaissance et pour lui
adresser un dernier adieu avec une voix
brisée par les sanglots et des yeux mouil-
lés de larmes. Ce que vous avez fait là
pendant ces derniers jours vous honore
comme cela honore votre curé, cela fut
en même temps et son éloge et le vôtre,
et cela est très rassurant, très encourage-
ant pour le nouveau curé.

« J'ai l'honneur d'avoir été appelé à
remplacer M. le curé Dusablon et j'ai
le regret d'avoir à vous avouer tout de
suite que vous n'y gagnez pas au change.
M. Dusablon travaillait beaucoup.
J'ai pu m'en rendre compte en regard-
ant un peu les choses depuis mon arri-
vée et j'ai constaté qu'il faisait très
large sa part du service, de la besogne
paroissiale et malheureusement je ne
pourrai en faire autant, non pas par
manque de bonne volonté mais par man-
que de force physique. Ici, M. le curé
Cloutier énumère quelques-unes des
modifications qu'il jugerait nécessaires à
la direction du Tiers-Ordre est confiée à
M. le vicar J. Cossette et M. l'abbé
Georges Bournival, s'occupera de la
St-Vincent de Paul. L'instruction reli-
gieuse qui se donne le dimanche à
1.30 hres à l'église aux élèves du collège
et du couvent sera à l'avenir donné sur
semaine aux institutions même, c'est-à-
dire au collège et au couvent. « Je
regrette beaucoup, dit M. l'abbé Clou-
tier, de changer cette belle coutume,
cette belle tradition mais je pense qu'il
y aura à cela certains avantages parce
que nous pourrions donner aux petits
garçons comme aux petites filles des
instructions plus appropriées à chaque
catégorie. »

Messieurs les vicaires s'occuperont à
tour de rôle du travail du bureau; ils
recevront les paroissiens et s'occuperont
de la besogne routinière. Les heures de
bureau seront à l'avenir comme suit:
à 3.30 hres à 10.30 hres a.m., 2.30 hres,
à 4.30 hres p.m. et 7.30 hres à 8.30 hres le
soir. Cette heure du soir est réservée
spécialement pour les hommes qui
travaillent pendant le jour et ne
peuvent venir au presbytère que le
soir.

M. le curé informe ensuite ses pa-
roissiens que lui-même et M. l'abbé
vicaires ne pourront faire des visites
autres que celles exigées par le mini-
stère et il demande aux paroissiens de
ne pas se formaliser si leurs prêtres re-
fusent toute invitation.

« Nous voulons, ajoute, M. Cloutier,
vous desservir et vous accommoder de
notre milieu et nous vous demandons de
nous aider chacun pour votre part afin
que les rouages du service paroissial
soient bien agencés et fonctionnent
avec aisance et sans heurts.

« Je vous demande, dit en terminant
M. le curé Cloutier, de prier le Bon Dieu
pour que je ne sois pas trop indigne de
la tâche qu'il m'a confiée; je vous de-
mande de le prier pour que nous soyons
les prêtres qui lui vaudrions tout vous
avez besoin et que vous méritez; je vous de-
mande au bon Dieu de vous bénir tout ensem-
ble; votre paroisse, vos familles, vos
affaires, tant au point de vue temporel
que spirituel. Je demande cette grâce
au Bon Dieu en vous bénissant. »

Après la messe, un groupe d'une ving-
taine de paroissiens, au nombre des-
quels se trouvaient MM. les marquis-
siers H. Dessaulles, F.-X. Trudel et Phili-
ppe Ferron ainsi que MM. S. G. St-
Arnaud, Dr. Jos. Garneau, Alphonse
Garneau, J. G. Témossé, etc. sont al-
lés rendre visite à leur nouveau curé
pour lui présenter leurs hommages et
leurs respects au nom de la paroisse.

COMMENCEMENT
D'INCENDIE

(De notre correspondant)
Shawinigan Falls, 21. Vers 4.20
hres lundi matin, en faisant sa ronde
sur l'avenue de la Station, le constable
Cossette du Poste No. 1, aperçut tout
à-coup une fumée qui paraissait sortir
du magasin de M. Chas. Winter, au
coin de l'avenue de la Station et de la
4ème rue. Comme il ne pouvait se
rendre compte exactement de l'exten-
sion d'où venait cette fumée, il brisa
une vitre pour pénétrer dans le magasin
où il fit de rapides recherches sans
pouvoir trouver l'endroit où était le
feu. Sans perdre plus de temps, il alla
appeler l'alarme et peu d'instants après
un groupe de pompiers arrivait ayant
le chef Longval à leur tête. Celui-ci ne
tarda pas à localiser le commencement
d'incendie qui fut promptement éteint.
On ne connaît pas la cause du feu qui
fort heureusement, à cause de la prompte
arrivée des pompiers, n'a causé que
des dommages insignifiants.

Notes Sociales
de Grand'Mère

M. Jos. Lemire, de Montréal était
en visite dimanche dernier chez Mlle
Laperrière.

M. Edouard Laperrière et sa sœur
Mlle Anna sont revenus de Montréal
où ils ont assisté aux funérailles
d'un parent.

Mlle Cécile et Yvonne Dessu-
reault, de St-Tite étaient en visite
chez M. et Mme J.P. Emile Dessureault
ces jours derniers.

Mme C. R. Van de Carr est en vi-
site pour quelques jours à Glens Falls N.
Y.

M. l'abbé Garneau, du Séminaire
des Trois-Rivières était l'hôte de M. le
chanoine Lafleche dimanche dernier.

Mlle Jeanne Doucet, de Valley-
field, en visite depuis une quinzaine
chez Mlle Lacroix est retournée chez
elle ces jours derniers.

M. H. C. Bradley, de Montréal
était de passage à Grand'Mère cette
semaine.

Mlle Jeannette St-Arneault est
revenue d'une promenade de quelques
jours à Bastian.

Mlle Dorothy Wilson, de Sher-
brooke est l'invitée de sa sœur Mme
Wm Moorhead, pour quelques jours.

Mlle Jessie McNeill est en visite
à Montréal pour quelques jours.

M. A. Dufault, caissier à la Banque
Nationale est revenu d'une courte vi-
site chez ses parents à Québec.

M. N. St-Cyr et sa fille Emé-
relde, de St-Didace étaient en visite
ces jours derniers chez des parents.

M. Alphonse Sanchagrin, de Ste-
Marie de la Beauce était en visite
ces jours derniers chez M. Raoul La-
frenière.

M. Eulide St-Pierre est revenu
d'une promenade de quelques semaines
aux Trois-Rivières chez des parents.

Mme Carolus St-Pierre et Dame
Vve Boucher ont passé quelques jours,
la semaine dernière à Shawinigan Falls
les invités de Mesdames Valère Dubé
et Arthur Lesieur.

M. Mastal Savoie, étudiant en
Théologie au Grand Séminaire de
Montréal a passé une couple de semai-
nes de vacances chez des parents M.
et Mme Téléphone Savoie, dernière-
ment. Il est retourné à ses études ces
jours derniers.

Mme Théophile Pinard, de Shawi-
nigan a passé quelques jours en visite
chez M. St. Savoie, la semaine der-
nière.

M. M. Rosaire Massicotte et Benoît
Trépanier ont fait une courte prome-
nade aux Trois-Rivières chez d's parents
la semaine dernière.

Mme Origène Auger, de Charette
et sa fille Anita étaient en visite
dernièrement chez M. et Mme Eugène
Ricard.

M. Adrien Cloutier, du Pont St-
Maurice, est de retour d'un voyage à
Grand'Mère.

M. Albert Trudeau, de Shawi-
nigan Falls était de passage à Grand'Mère
dimanche.

M. Welly Rancourt, de Grand-
Mère est allé à La Gabelle lundi.

M. M. Cyriaque Bissou, de
Grand'Mère est allé de retour d'une pro-
menade à Shawinigan Falls.

M. et Mme H. J. Marquardt nous
ont quitté ces jours derniers pour aller
demeurer à Mamaronek, N. Y.

Mlle Thérèse Lavallée est revenue
d'une promenade de quelques semaines
à Montréal chez des parents.

Mlle Juliette Vennes est en vi-
site pour quelques jours à Montréal chez
des parents.

Mme Arthur Langlois, de St-Fran-
çois du Lac était en visite la semaine
dernière en cette ville l'hôte de Mme
Joseph Lévesque.

Mlle Germaine Nicole est revenue
d'une courte vacance aux Trois-Ri-
vières où elle était l'invitée de Mlle
Irma Lachance.

Mlle Laurette Haard, de Montréal
est en visite chez Mme Pierre Jacques
pour quelques semaines.

M. Lorenzo Jacques de l'Université
d'Ottawa passe quelques semaines chez
ses parents M. et Mme P. Jacques dans
l'intérêt de sa santé.

Mlle Irma Lachance des Trois-
Rivières est l'invitée de Mlle Germaine
Nicole pour quelques jours.

M. et Mme Hector Lamothe de la
Touche étaient en visite chez des pa-
rents en cette ville la semaine dernière.

M. I. Plante, de Louiseville était
en visite chez le Docteur R. Lafontaine
dentiste la semaine dernière.

M. et Mme André de Carufel de
St-Justin étaient en visite chez leur
fille Mlle Ovide Gignas ces jours der-
niers.

M. Henri Sansfaçon est revenu d'un
court voyage à Montréal.

Mme J. O. Mason est en visite à
Glens Falls N. Y. pour quelques jours,
accompagnée de ses fillettes Cora, Ca-
tharine et Betsy.

M. et Mme Alphonse Jacob sont re-
venus d'un court voyage à St-Tite aux
funérailles d'un parent.

Mlle Olympe de Grandmont est
également revenue de St-Tite, ces
jours derniers où elle a assisté aux fu-
nérailles d'un parent.

Mlle Yvonne Lafrenière est revenue
d'une courte promenade chez ses pa-
rents à St-Boniface.

DÉCISION IMPORTANTE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Bulletin 360 du Département
de la Santé Publique fait connaître le
résultat de l'analyse de 150 différentes
sortes de Poudre à Pâte fabriquées au
Canada.

Sur les 150, quatre seulement furent
trouvées absolument saines, hygiéni-
ques, à base de phosphate pur, et ne
contenant pas d'alun.

Une seule de ces poudres La Pou-
dre « Puritas » est fabriquée dans la
Province de Québec.

La Compagnie Puritas Limitée de
Québec a raison d'être fière de ce té-
moignage qui ajoute à la valeur du
« Grand Prix » remporté sur tous leurs
concurrents, lors de la dernière Ex-
position Provinciale à Québec.

Les produits « Puritas » sont main-
tenant en vente dans notre ville.

UN BEAU CHEQUE
DE LA LAURENTIDE

La Commission Scolaire de notre
ville vient de recevoir de la Laurentide
Power de \$34,000.00 représentant le
paiement des taxes scolaires de cette
puissante compagnie depuis deux
ans.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

La perception des taxes scolaires
pour l'année courante vient d'être
commencée par M. le secrétaire-tré-
sorier. Cette année la taxe scolaire est
montée à 68 centimes de cette ville don-
nant l'évaluation. Il y a donc augmenta-
tion du coût de la taxe de trois centimes
puisque l'an dernier le taux était de 65
centimes.

SEANCE-CONCERT

Les membres de la Fanfare du Sacré-
Cœur, du Collège des Frères de l'In-
struction Chrétienne de cette ville don-
neront dans la grande salle du collège
une séance-concert au bénéfice de leur
œuvre. Cette soirée est donnée à l'oc-
casion du vingtième anniversaire de la
fondation de leurs corps de musique.

On y jouera entre autres pièces une
comédie-bouffe en deux actes intitulée
« Les Secrets de Pardhaillon ». Il y aura
aussi de la gymnastique, du chant et de
la musique en général. Tout s'annonce
comme devant être un succès.

DU BISON CANADIEN

Nos bouchers se sont fait un devoir,
tout comme dans les grands centres de
nous faire goûter au fameux bison cana-
dien provenant de la réserve du Gou-
vernement à Wainwright, Alta. Ils
en ont actuellement en vente.

UN NOUVEAU PHOTOGRAPHE

M. Alphonse Emond, de Montréal,
autofocus contremaître à la maison
Thos. Davidson vient d'entrer au
service de M. Martin F. Lawless, comme
photographe.

UNE BELLE PROMOTION

Nous apprenons avec plaisir que Mlle
Rose Robillard, autrefois du bureau du
Belle Téléphone de cette ville, vient
d'être promue opératrice en chef du
bureau de Shawinigan Falls.

NOUVEAU BUREAU

M. Auguste Dékiltis, avocat, et se-
crétaire de la Commission scolaire ven-
tent d'ouvrir au no 27 de la rue Cham-
berlain un nouveau bureau pour le bé-
néfice de la Commission Scolaire. Cette
innovation sera d'une grande utilité
pour tous les contribuables.

BAPTEME

M. et Mme Wilfrid Clermont sont
les heureux parents d'une fille baptisée
ces jours derniers en l'église St-Paul sous
les noms de Marie-Berthe-Grégoire.

Parrain M. Alphonse Mailhot et
Marraine Mlle Odine Clermont, Mme
Elie Chamberland portait le bébé.

BELLE SOIRÉE INTIME

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. P. — Dimanche soir,
se réunissaient un groupe d'amis chez
M. Augustin Rodrigue pour célébrer
l'anniversaire de naissance de son fils
Emile. Cette soirée fut organisée par
M. Adrien Cloutier et quelques amis
de Grand'Mère.

A cette occasion une adresse fut
présentée par M. Adrien Cloutier du
Pont St-Maurice.

Après lecture de l'adresse, M. Emile
Rodrigue remercia en termes délicats.
Un succulent goûter fut servi à la
résidence du jubilaire, auquel prirent
part un grand nombre de parents et
d'amis. Ce goûter fut servi par Mme
A. Rodrigue et Mme Alfred Cossette.

Parmi les personnes présentes on
remarquait: Mlle Yvonne Fortin, de
Shawinigan; Mlle Alice Fortin, de
Shawinigan; M. Adrien Cloutier, Pont
St-Maurice; Philippe Desbiers, Na-
poléon Rousseau, Mme A. Rodrigue,
MM. Herménégilde Rodrigue, Aimé
Cossette, Mlle Ida Chamberland, MM.
Hervé Lemay, Camille Bourassa, Mlle
Aldéa Chamberland, Mlle Blandine
Chamberland, M. Jean Louis Cossette,
M. Onésime Lord, M. Arthur Dessu-
reault, M. Fernand Dessureault, M.
Fernand Dessureault, M. Rosaire Rou-
seau, M. Hervé Bourassa et un grand
nombre d'autres dont les noms nous
échappent.

L'appartement où étaient réunis les
invités était très bien décoré pour la
circonstance. Il y eut, chant, musique
et jeu. L'on se sépara à une heure
assez avancée de la nuit, chacun empor-
tant un agréable souvenir de cette
soirée.

A cette occasion de son 18ème anni-
versaire, M. Emile Rodrigue a reçu
de jolis et riches cadeaux.

FAITS DIVERS de
SHAWINIGAN

L'élite de notre population s'était
rendu à la salle du Poste No. 1 mardi
soir pour entendre Edgar Becman et sa
troupe dans « L'Espion », drame en
trois actes de M. Francis de Croisset.
Les artistes ont sans contredit rempor-
té un beau succès mais ce furent M.
Becman et Mme Sargy qui en obtinrent
la plus grosse part. Nous devons des re-
merciements à M. Aimé Dumaine, notre
impressario local, pour nous avoir four-
ni l'occasion d'entendre ces artistes.

FORTE TEMPÊTE

Nous avons eu hier une des plus fortes
tempêtes de la saison. Il est tombé une
grande quantité de neige et toute la
journée le vent a soufflé avec une gran-
de violence.

FEUX DE CHEMINÉES

Les pompiers sont sortis deux fois
hier pour des feux de cheminées: l'un
chez M. Henri Fournier, de la 2ème
rue et l'autre chez M. Jos. Pouliot, de
la 3ème. Il n'y a pas eu de dommages.

NOUVELLES
SPORTIVESLE SPORT A
GRAND'MERE

Les Epiciers rencontrent les Hôte-
liers — Ils font partie nulle au
hockey.

Les Epiciers de notre ville se sont
formés une équipe de hockey et ont
lancé un défi à une équipe formée pa-
rmi les Hôtelières de cette ville.

La partie a été jouée ces jours der-
niers devant une foule nombreuse d'a-
mateurs sur notre patinoire locale et
n'a pas manqué d'être intéressante.

En maintes occasions alors que le
jeu devenait serré il nous a été donné
d'assister à des scènes typiques qui
n'ont pas manqué d'exciter l'enthousiasme
des spectateurs. Parmi les joueurs
il s'en est trouvé qui... préféraient
jouer sur les mains que sur les pieds.

C'est un sport comme un autre. Si
tous les joueurs n'ont pas joué comme
des étoiles il en est cependant qu'il
faut spécifier tout particulièrement
pour leur courage et leur endurance.

Il y avait tout particulièrement le
gardien des buts des Epiciers M. Wil-
frid Grondin qui a dû affronter une
guerre terrible de la part des avants
du club adversaire. On sait que notre
ami Grondin est accoutumé aux luttes
de conseil... parce qu'il est un de nos
séchins... et à cette partie... M.
Grondin a prouvé qu'il était aussi ha-
bile à manier le bâton pour parer le
coup de ses adversaires qu'il a le don
de la parole.

Beaulieu et Houde dans les défenses
ont vaillamment défendu leurs posi-
tions mais se sont fait jouer des tours
en plusieurs occasions. Il y avait des
rusés parmi les hôteliers. Léo Grenier,
Fred Gélinas et Alex. Paquet... leur
ont prouvé.

Paul Garneau a fait un travail de
gigant au centre, il se souvient encore
de ces années de collège où il prétendait
être le coq des joueurs de hockey. Al-
biste Matteau et Omer Bernard sont
d'habiles patineurs... mais ils paraissent
être plus à leurs places en arrière
d'un comptoir que sur les avants d'une
équipe de hockey. Faïda Hélie, F. G.
Langlois et Ovide Vincent, pour des
substituts, ont fait du gros ouvrage et
si ce n'eût été de Vincent, les Epiciers
auraient certainement été blanchis.

Du côté des Hôtelières, il y avait des
forts à bras peu ordinaires, Bronsard,
dans ses buts paraissait être une vraie
muraille de glace. Marchand et Léo
Grenier, sur la défense étaient l'énigme
des avants des Epiciers. Dery, au
centre a trouvé quelques-uns à son pied
en Garneau, cependant, il a fait du bon
ouvrage.

O. Boucher et Matty Trotter ont é-
galement beaucoup aidé le jeu de leurs
amis. Matty se souvient encore de ses
talents d'autofocus, alors qu'il était
l'une des étoiles du vieux Victoria.

mais les années passent... et les ca-
pacités en vont, tel a été le cas de Matty
à cette partie.

Bref, ce fut une très belle rencontre
et tous les spectateurs paraissent
contents de leur soirée.

Tout le monde a ri pour son argent.
Hôtelières position Epiciers
Prime Bronsard buts W. Grondin
E. Marchand déf. Beaulieu
Léo Grenier déf. Art. Houde

Dery centre Paul Garneau
Boucher aile G. Alb. Matteau
aile dr. Omer Bernard
subst. Faïda Hélie
subst. Ovide Vincent
Matty Trotter subst F. G. Langlois
subst. G. Lacombe

A. Rivard
Nous n'oublierions pas de mention-
ner les noms de MM. A. Rivard et
G. Lacombe, substituts des Epiciers
qui ont surtout pratiqué la combine.
durant toute la partie. Ce sont des
athlètes peu ordinaires.

Détail du score: Première période:
Pas de point.
Deuxième période:
Hôtelières: Marchand 3 m.

Epiciers: Vincent 18 m.
Troisième période:
Hôtelières: 3 m.

comme tous les joueurs paraissent
trop essouffés pour reprendre une au-
tre partie pour décider de la
victoire... on décida d'en rester là
chacun réclamant la victoire... les
gagés furent donc nuls.

Referee: MM. R. Désaulniers et Henri
Beaumier.

Chronomètres: MM. Louis Houde
et Fred Mathon.

LES QUILLES CHEZ
LES C. DE C.

Samedi soir chez les Chevaliers de
Colomb à eu lieu une rencontre aux
petites quilles entre les amateurs de
Vendôme et un groupe de C. de C.
La rencontre ayant commencé à une
heure assez avancée, on décida de ne
jouer que deux parties qui furent ga-
gées par les C. de C. Les visiteurs,
malgré toute leur bonne volonté et
malgré les généreux efforts de R. Bour-
que, qui joua la plus forte partie simple,
qui lui 124, ne purent gagner une par-
tie: il est vrai qu'ils ont pu se consoler
en songeant qu'ils auraient pu gagner
la troisième partie si elle avait été jouée.

Du côté des C. de C., Plante a joué la
plus forte partie simple avec 115 et
Veilleux le suivait de près avec 111.

Détail des parties:
V.A.A.A.
Brown 83 85-168
Lapointe 85 74-159
Shields 92 78-176
Dencau 87 90-177
88 89-187

C. DE C. 445 462-907
Leblanc 83 85-168
Plante 82 115-197
Ruel 99 86-185
Veilleux 111 97-208
Gélinas 101 87-188

M. et Mme Lucien Malbouef ainsi
que leur fille Juliette, de passage à
St-Justin chez M. Auguste Vermette,
ils ont aussi été de passage à Ste-Ursule
chez MM. Maurice Malbouef et M. Wil-
frid Bernache et autres parents enchan-
tés de leur voyage à leur retour.

LES VOLTIGEURS
VAINQUEURS

Cette victoire des Voltigeurs égale
les positions des trois équipes de la ligue
de la Cité de Grand'Mère et nos joueurs
devront jouer des parties supplémen-
taires pour pouvoir triompher dans la
première série.

Les Voltigeurs de la ligue de la Cité
de Grand'Mère ont vaincu leurs rudes
adversaires les Victoria, mardi dernier
sur notre patinoire locale par un score
final de 13 à 9 dans une superbe partie
qui n'a pas manqué de soulever l'en-
thousiasme de tous les spectateurs et
d'exciter certaines petites haines.

Chez plusieurs joueurs, à l'égard du re-
feree M. Ern. Roberts.

Les Voltigeurs ont critiqué ouverte-
ment certaines décisions de l'arbitre
alors qu'en une certaine occasion, sur-
tout, de l'avis de la grande majorité
des spectateurs, de tous les connaisseurs
et d'une grande quantité de joueurs
Roberts donna crédit d'un point que
l'on croit être entré sur un offside, par
les Victoria. Cette décision ne parut pas
plaire aux Voltigeurs surtout au moment
où leurs chances de succès ne paraissaient
pas du tout certaines.

Les vaincus ont eu l'avantage du jeu
jusqu'à vers le milieu de la deuxième
période, alors que les vainqueurs pa-
rurent se réveiller. Ce fut dans la troi-
sième période, surtout, que les Volti-
geurs se livrèrent le plus à l'attaque des
buts de Carson et le forçant à faire
gros jeu.

Dans la première et la deuxième pé-
riode les joueurs des Voltigeurs se té-
naient plutôt sur la défensive et leur
jeu était trop individuel, à la troisième
période ils ont pris leurs tactiques habi-
tuelle et ont fait des passes superbes
dans un magnifique jeu d'ensemble qui
souleva l'admiration des spectateurs.

Le moment le plus critique, pour les
Victoria, fut celui où les Voltigeurs
firent une partie digne de mention. Vil-
leure a enregistré plusieurs points sur
des montées superbes et des « shoot »
dignes d'un professionnel, Bastien a
également compté une couple de points
sur de beaux lancers. Quant à Houde il
s'en tint au jeu de combine et enregistra
surtout de ses passes qu'il recevait de ses
amis, son jeu est très pratique et compte
dans les moments les plus critiques.

Gariépy et Lacerte ont dû batailler
fort contre des joueurs plus pesants
qu'eux, mais leur jeu vite et scientifi-
que a eu raison de leurs adversaires.
Hogue a bien travaillé dans ses buts et a
du faire face à des lancers terribles alors
que les Victoria livrèrent de forts as-
sauts dans ses filets.

Un fait à noter c'est que les vain-
queurs n'avaient aucun substitut pour
les relever.

Chef des vaincus Fréchette et Jack
Boyd ont joué une belle partie. Ces
deux joueurs ont fait des progrès sen-
sibles cette année et leur jeu compte.
Ils ont surtout joué un jeu d'ensemble
et furent soutenus dans leurs passes par
Allan Rogers. Quant à Goodacre ce
fut l'étoile de son équipe, son jeu sur-
be et exempt de toutes brutalités lui a
valu l'admiration même de ses adver-
saires.

Carson a fait du gros travail dans
ses buts et a dû faire face à une véri-
table grêle de rondelles. Mais contre
la force d'un point de résistance
possible.

Allan Rogers ont plutôt joué sur
l'offensive que sur la défensive ils ont
cependant fait des montées superbes et
leur jeu

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-TITE

FUNERAILLES DE M. AMEDEE DESUREAULT

Nous avons le regret d'annoncer la mort récente de l'un de nos cultivateurs modèles, en la personne de M. Amédée Desureault décédé en cette paroisse après une courte maladie, à l'âge de 50 ans.

Le défunt habitait cette paroisse depuis de nombreuses années où il était très bien connu et estimé de tous.

Le défunt laisse pour le pleurer une épouse et onze enfants, dont: Léo, décédé à Flynn, Michigan, Henri, Cécile, Geneviève, Marguerite, Robert, Madeleine, Gilberte, Angeline, André, et Bernard, tous de St-Tite.

Les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Ferron, vicaire.

A l'orgue la chorale de St-Tite, fit avec succès les frais du chant. Mme A. Lefort, touchait l'orgue.

Le défunt était le frère de MM. Ludger et Olivier Desureault, et de Madame Fortunat Trépanier, de cette paroisse.

Les porteurs furent: MM. Alfred Robert, Napoléon Cloutier, Emile Fay, et Dollard Massicotte.

M. Joseph Massicotte conduisit le cortège.

Dans le cortège nous avons remarqué: M. Robert Desureault, Dame Vve Xavier Desureault, Mme Fortunat Trépanier, Mme Ben Laroché, de St-Etienne, M. Fortunat Trépanier, M. Majorique Marchand, Mme Ludger Desureault, Mlle O. de Grandmont, de Grand-Mère, MM. Oscar et Albert Marchand, M. Lucien Trépanier, MM. Jeanne et Stolan Desureault, Mlle Jeanne Laroché, Mlle Marie-Bianche, et Yvonne Trépanier, Mlle Léopoldine Desureault, M. Amédée Dupuis, maire de la paroisse de St-Tite, M. et Mme Onésime Francœur, Mme Bruno Goulet, M. Gérard Goulet, de St-Véran, M. et Mme Emilie Périgny, M. J-Bte Trudel, M. et Mme Eugène Cossette, MM. Hormisda et Emile Trépanier, M. et Mme Alphonse Paquet, M. et Mme Wilfrid Pronovost, M. et Mme Juliette Desureault, Mme Wellie Trépanier, Mme Alfred Robert, Mme Jos. Massicotte, Mme Majorique Trépanier, M. Napoléon Déglise, M. Henri Moreau, M. J.-U. Trudel, M. et Mme Philippe Ferron, Mme Arthur Ferron, M. Napoléon Goulet, M. et Mme Nap. Desureault, M. et Mme William Desureault, M. Gilles Desureault, Jr., Mlle Corinne, Cécile et Yvonne Desureault, Mme Amédée L'Heureux, M. J.-A. Cambray, M. le notaire J.-Bte Moussette, M. et Mme Ph. Germain, N. P. le Dr I. N. E. Lacoursière, M. Honoré Moreau, M. et Mme Gédéon Jacob, M. et Mme Octave Desureault, de St-Stanislas, etc., etc.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

FUNERAILLES DE MME GEORGES LESAGE

Ces jours derniers en notre église paroissiale ont eu lieu les funérailles de Mme Georges Lesage décédée ces derniers jours de suites d'une courte maladie à l'âge de 76 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-C. Grenier.

La chorale de St-Tite fit avec succès les frais du chant. Les principaux solistes furent: M. A. Lambert, M. St-Hyacinthe, frère de la défunte, M. Onésime LeBrun, M. Omer L'Heureux, et M. Médéric Mercure. Touchait l'orgue, M. Freddy Lambert.

Les porteurs furent: MM. Emile Frigon, Ph. Cossette, Jos. Allaire, et Ludger Tourigny.

La défunte faisait partie du tiers-ordre de St-François et fut portée avec les honneurs dus à cette société. Les Dames qui accompagnaient les porteurs furent Mesdames: Emile Frigon, Ph. Cossette, Jos. Allaire, et Ludger Tourigny.

M. J.-A. Ferron et sa Dame portaient la croix.

La fête fut faite par Mesdames Arthur Ferron et Ludger Tourigny.

Dans le cortège nous avons remarqué: M. et Mme Napoléon Rondeau, de Grand-Mère, MM. A. et Freddy La-Lambert, de St-Hyacinthe, le Dr J.-A. Grenier, les Notaires J.-J. Cloutier, Ph. Germain et J.-B. Moussette, N. l'avocat J.-A. Cambray, Grand-Chevalier des Chefs de Colomb de cette ville, le Dr I. N. E. Lacoursière, M. J.-A. Beland, M. J.-A. Desureault, M. J. P. Gilles Desureault, M. Médéric Mercure, M. J.-Bte Mercure, M. Henri Frigon.

La défunte laisse pour le pleurer deux fils MM. Arthur et Joseph Lesage, de cette ville. La défunte est la sœur de la Révérende Sœur Ste-Agathe de St-Hyacinthe.

A la famille nos plus sincères sympathies.

SPORT

Les équipes locales de hockey Acme Shu Pak et l'Aiglon, ce dernier portant autrefois le nom de St-Tite ont fait partie nulle ces jours derniers d'une patinoire locale après une lutte des plus contestée et mouvementée, devant une foule considérable de nos amateurs de patins. Le score final fut de 3 à 3.

L'Aiglon parait avoir plus de veine depuis qu'il abandonna ses vieilles amours et qu'on l'a baptisé sous un autre nom.

La partie fut très excitante du commencement à la fin. On joua cinq minutes supplémentaires pour donner une chance à l'un ou l'autre club de compter et remporter la victoire, mais ce fut peine perdue, les deux équipes se montrèrent d'égales forces.

Damphousse, dans les buts des Acme Shu Pak a reçu la rondelle sur un œil, après un pansement il put continuer son jeu... sans que le résultat fut changé. On peut dire que ce furent les défenses et les gardiens des buts des deux équipes qui firent la partie malgré que les avantiers aient travaillé avec ardeur. Les défenses se traversaient très difficilement. A. Perron et Aylwin, au centre firent un très beau jeu et avec des passes superbes de leurs amis se ruèrent sur les buts adversaires. Bref, tous les joueurs en général firent du bon ouvrage et cette partie fut l'une des plus belles jouées à date.

L'alignement fut le suivant:

Acme Shu Pak Position L'Aiglon
Damphousse Buts Ferron
Bélanger Défense Massicotte
Cossette Défenses Rémylart

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN

FUNERAILLES DE MME ADRIEN BONENFANT

Le 14 février courant ont eu lieu en l'église St-Narcisse de Champlain au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de dame Prudence Cossette, épouse de feu Adrien Bonenfant, décédée le 11 février à l'âge de 82 ans et 8 mois.

Conduisant le deuil: M. Médéric Bonenfant, fils de la défunte; ses filles, Mme Ferdinand B. St-Arnaud, Mme Alfred Lacoursière, Mme Thomas Lebel, ses gendres: MM. Ferdinand St-Arnaud et Thomas Lebel, ses sœurs, Mme Eugène Vézina, Mme Théophile Carignan, Mme Delphis Cossette; sa bru, Mme Médéric Bonenfant; sa belle-sœur Mme Joseph Tossignat; ses beaux-frères MM. Joseph Tossignat (St-Stanislas) et M. Médéric Mercure, de St-Tite; ses petits-enfants: Jean-Baptiste, Aline, Marie-Jeanne, Brigid, Fernand et Julien Bonenfant.

Mlle Alice St-Arnaud, M. et Mme Joseph Massicotte, Mme Ernest Bonenfant et M. Ovide Lacoursière.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Alfred, Fernand et Xavier Cossette, Alfred Bergeron et Arthur Vézina, tous neveux de la défunte ainsi que M. Médéric Bonenfant qui portait la croix.

Le service fut chanté par M. l'abbé M. Chioyve, vicaire, assisté de M. le curé Panneton, comme diacre et de M. l'abbé Brunelle, de St-Luc, comme sous-diacre.

Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait: M. le Dr et Mme Baril, M. le notaire et Mme Gravel, M. et Mme Mlle Wilfrid Pronovost, M. et Mme Edouard Gravel, M. Jacob, M. et Mme Alfred Bergeron, M. et Mme Ferdinand Baril, M. et Mme X. Brouillette, M. et Mme Majorique Cossette, M. et Mme Majorique Trépanier, M. et Mme Théophile Lacoursière, M. et Mme Albert St-Arnaud, M. et Mme Isidore Cossette, M. et Mme Joseph Bonenfant, Mlle Germaine Bonenfant, Antoinette Guillemette, O. Lacoursière, Dorill et Honoré Baril, MM. Joseph et Zotique Allaire, de St-Tite, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, bouquets spirituels et offrandes de messes.

La défunte laisse pour le pleurer sa perte un fils, M. Médéric Bonenfant et quatre filles: Mme Ferdinand St-Arnaud (Amanda), de St-Narcisse, Mme Uldérie Pronovost (Eugénie), de St-Paul de Metis, Alberta, Mme Alfred Lacoursière (Rose-Anna), de Shawinigan Falls; Mme Thomas Lebel (Georgine), de Proulxville; trois sœurs: Mme Théophile Carignan, Mme Eugène Vézina et Mme Delphis Cossette, et un frère M. Xavier Cossette de St-Adelphe.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Boivin Aile dr. Trudel
Marchand Aile gau. A. Aylwin
A. Perron Centre E. Aylwin
Guillemette Subst. Vadeboncoeur
Rémylart Richard Rompré
Chronométrier: M. Jos. Ratelle.
Détail du score:

Première période:
Acme Shu Pak—A. Perron..... 4.30
Aiglon—Trudel..... 9.55
Aiglon—Aylwin..... 5.00

Deuxième période:
Aiglon—A. Aylwin..... 5.00

Troisième période:
Acme Shu Pak—A. Perron..... 14.00
Acme Shu Pak—Marchand..... 2.00
Cinq minutes supplémentaires furent jouées et aucun point ne fut compté.

L'AIGLON VS ACME GLOVE WORKS

L'équipe de hockey Acme Glove Works de cette ville a frisé un blanchissage aux mains de l'Aiglon, ces jours derniers dans une très belle partie jouée en cette ville sur notre patinoire locale. Le score final fut de 3 à 1 et ce fut G. Perron qui épargna une défaite peu honorable aux perdants.

Malgré l'inegalité des scores la lutte fut très contestée du commencement à la fin de la partie. Il y avait plus que de la chaleur, il y eut même certains ardeurs dans chaque équipe qui se frottaient... le bout de la mitaine.

Si ce n'est été de la bravoure et de l'esprit de justice de l'arbitre peu s'en est fallu que nous assistions à une exhibition de boxe en règle. Damphousse et Perron passent pour d'excellents joueurs de hockey... un peu plus qu'ils ajoutaient un nouveau fleuron à leurs lauriers à cette partie, et qu'ils se voient décerner un titre qu'aurait envié le fameux Dempsey.

Tous les joueurs ont joué une grosse partie. Le jeu fut très vite et on pratiqua particulièrement le jeu de combine. Il s'est fait des passes superbes. L'Aiglon s'est surpassé dans ce jeu durant toute la partie, ce fut son succès. Aylwin E. a compté deux fois pour son équipe alors que Massicotte compta le troisième point.

Cette partie, en raison de son jeu violent restera à la mémoire de tous nos amateurs de patins, seulement il est à souhaiter que nos joueurs comprennent l'opportunité de séparer ces deux sports du patin et de la boxe... et de jouer chacun dans son temps.

L'alignement fut le suivant:

Ferron Buts Jacob
Massicotte Défense Baillargon
Rémylart Défense J. Desureault
B. Aylwin Centre Ph. Desureault
E. Aylwin Aile dr. G. Ferron
Trudel Aile gau. Damphousse
Vadeboncoeur Subst. Frigon
G. Veillelle

Referee: M. R. Rompré.
Chronométrier: M. J.-P. Gilles Desureault.

Sommaire de la partie:

Première période:
Pas de point.

Deuxième période:
Acme Glove—G. Perron..... 5.00

Troisième période:
Aiglon—E. Aylwin..... 4.00
Aiglon—E. Aylwin..... 10.00
Aiglon—Massicotte..... 3.00

Nos joueurs attendent à la visite de l'équipe des Grandes Piles sous peu, la rencontre aura lieu entre cette équipe et celle des Chev. de Colomb de notre ville et promet d'être très intéressante.

HEROUXVILLE

Samedi 19 janv. s'éteignait paisiblement dans le Seigneur muni de tous les secours de notre sainte religion et avec une parfaite conformité à la volonté de Dieu, M. Joseph Bédard époux de feu Mme Philomène Ayotte âgé de 83 ans.

Ses funérailles des plus imposantes célébrées en notre église paroissiale, eurent lieu lundi, le 21 à 9 hres, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à ce vénérable octogénaire et une preuve convaincante de la cordiale sympathie pour sa famille.

L'église revêtu de ses plus riches draperies de deuil, retentissait des chants les plus appropriés et les mieux exécutés, comme la partie musicale.

Les porteurs étaient MM. Philias, Napoléon, Pierre, William, Moïse Gauthier, Napoléon Bédard, Hercule Mongrain, Téléphore Rodrigue, M. Evariste Bédard, frère du défunt portait la croix.

La collecte faite par Mlle Meléda Bédard et Blanche Page fut très fructueuse.

Le défunt laisse pour le pleurer sa perte deux fils MM. Théodore et Léopold d'Herouxville, et une fille Mme Philias Durand de Montréal, plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants.

Remarqués dans le cortège funèbre outre les enfants du défunt, ses belles-sœurs, Mmes Théodore et Léopold Bédard, M. William Durand de Montréal, petit-fils du défunt, Mme J. A. Bissonnette de Montréal, amie de la famille.

Nous prions tous les parents éplorés de bien vouloir agréer l'expression de nos sincères condoléances.

BAPTEME

Marie-Marthe, enfant de M. Donat Baril et de Dame Albertina Lefebvre, Parrain et marraine M. et Mme Jules St-Arnaud du Lac à la Tortue oncle et tante de l'enfant.

La semaine dernière le Révérend Père Stanislas O.F.M., de Montréal a fait en cette paroisse, la visite canonique du Tiers-Ordre. L'assistance, les confessions et les communions furent nombreuses. La cérémonie se termina par la réception de trente novices et vingt professions. Souhaitons que tous persévèrent dans leurs saintes résolutions pour leur propre sanctification et l'édification paroissiale.

Voici les statistiques paroissiales pour 1923, telles que données au prône: 41 baptêmes, 9 mariages et 13 sépultures.

A une réunion des frères-tenanciers de la paroisse M. Onésime Desureault, de St-Paul de Metis, a été élu président et a été élu marguillier par acclamation, en remplacement de M. Noël Ayotte sortant de charge. Nos félicitations.

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Brouillette qui a subi une très grave opération à l'hôpital Royal Victoria de Montréal ainsi que sa fille, Mlle Antoinette qui a suivi un traitement au même hôpital sont maintenant de retour parmi nous en pleine voie de guérison. Nous leur souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

M. Arthur Brouillette était, la semaine dernière à Mont-Carmel pour assister aux funérailles de son cousin M. Emile Cossette il a aussi visité ses parents à Shawinigan.

Après deux ans et demi d'absence M. Horace Thibault, maintenant de retour dans sa famille, nous fait souhaitons la plus cordiale bienvenue.

YAMACHICHE

M. et Mme Dionis Girardin et Mme Hercule Milot ont été à Trois-Rivières, dimanche dernier, pour la sixième année de M. Willey Lamothé de la rue St-Olivier.

M. et Mme Origène Diamond, de St-Paulin, sont venus chez M. Edmond Trahan, père de Mme Diamond.

M. et Mme O. Meunier ont été à St-Léon la semaine dernière.

M. et Mme Alexandre Lamy de St-Gregoire sont venus voir leurs parents M. Evariste Lamy et M. Antoine Gélinais, père de Madame Lamy.

M. et Mme Thomas Grenier sont allés à St-Léon la semaine dernière.

Mlle A. Diamond de St-Barnabé est en promenade chez M. Lucien Lamy, M. Majorique Lamy était aux Trois-Rivières au commencement de la semaine.

ST-JUSTIN

M. Eddy Vermette était de passage à Montréal du vingt-deux au vingt-sept janvier chez son beau-frère MM. F. Toupin aussi chez d'autres parents et amis enchanté de son voyage à son retour.

En 1921, il y a eu aux Etats-Unis 64 lynchages; il n'y en a eu que 57 en 1922.

PREMIERE

d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTRÉAL en des endroits importants du CANADA et d'ailleurs

A MONTRÉAL

AVANT qu'un seul navire à vapeur n'ait traversé l'océan et avant que la locomotive ou le télégraphe n'aient été inventés, neuf marchands de Montréal signèrent une convention pour la formation de la "Montreal Bank," aujourd'hui la Banque de Montréal. Ceci se passait le 23 juin 1817—il y a plus de 106 ans.

Montréal qui n'était alors qu'une ville de moins de 20,000 habitants est devenue une cité de plus de 800,000 de population.

De cette époque reculée jusqu'à nos jours la Banque a marché de succès en succès et s'est fermement implantée à travers tout le Canada. Aujourd'hui, par son bureau principal et plus de 550 succursales, elle offre un service bancaire—local, national et international—dans toutes les parties du Dominion.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée depuis plus de 100 ans

L'Actif total dépasse \$650,000,000

DECES

Joseph-Clément enfant de 9 mois fils de Eddie Samson et de Rose Bournival du 5e rang.

M. Arsène Grenier était à Shawinigan dimanche dernier dans le but de consulter le docteur Deschênes au sujet de sa maladie. Ayant accompli fidèlement ses ordonnances il va mieux.

PROULXVILLE

M. et Mme Lucien Brouillette marchant de Proulxville ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Antoinette-Parrain M. Eridien Pronovost de St-Stanislas; marraine Mlle Marie-Antoinette Brouillette de Hérouxville tante de l'enfant, Mme Louis Brouillette, grand-mère de l'enfant portait le bébé.

ST-BARNABE

BAPTEME

Le 15 février a été baptisé Joseph-Marcel, fils de M. Antonio Lafrance, de St-Etienne des Grès, Parrain et marraine M. et Mme Honorat Lamy, grands-parents de l'enfant.

SEPUULTURE

Le 16 a eu lieu la sépulture très solennelle de Yolande L. Auger, décédée à l'âge de neuf mois, enfant bien-aimée de M. Philias L. Auger, marchand tailleur de cette paroisse. Au milieu d'une assistance de parents et d'amis.

MALADE

Nous annonçons avec regret que M. Pierre Bellemare, un de nos dignes octogénaires est dangereusement malade.

DIVERS

M. et Mme Arthur Marneau, de la Baie Shawinigan en visite chez leurs parents MM. Honorat, Hormisda Garneau et Odzaca Gélinais.

MM. Norbert Duguay et Aimé Lampron, neveux de Mgr le curé, en visite au presbytère.

M. Josephat Bellemare est de retour de Montréal où il a assisté aux funérailles de sa tante Dame Joséphine Bourassa, épouse de feu Pierre Bellemare.

MM. Alexandre L. Désaulniers, maire, Omer Bourassa, conseiller, Sévère Lamy et Euchariste Lavergne, anciens conseillers, sont allés aux Trois-Rivières la semaine dernière pour affaires municipales.

Lundi dernier, M. et Mme Eugène Carbonneau sont allés aux funérailles de Dame Emma Fréchette, épouse d'Alphonse Villeneuve de Yamachiche.

M. Ovide Gélinais barbare aux Trois-Rivières est en visite depuis quelques jours chez son père, M. Majorique Gélinais.

M. Théodore Boucher, accompagné de dame Théodora Diamond, et de Mlle Antoinette Boucher a fait une promenade chez son fils M. Amédée Boucher de Ste-Angèle.

M. Atchez Ricard est de retour d'une visite chez ses parents des Chutes Shawinigan.

M. Léon Gélinais autrefois de cette paroisse, résidant à Waterlown, Connecticut, est en visite ici.

M. Eugène Bournival en traitement pour accident à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières est en pleine voie de guérison et espère son retour dans quelques semaines.

GATEAUX

Notre choix de biscuits est le plus considérable que vous puissiez trouver et nous avons toujours en magasin des gâteaux frais des meilleures marques.

Quand vous donnez votre commande ici ne manquez pas de la compléter par l'achat de quelques bons biscuits ou gâteaux.

Voici venir les Fêtes: nous vous aiderons à préparer de succulents repas.

O. Carignan & Fils

24, Rue Des Forges, 24

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros 12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE: Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Souvenirs Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

PREMIERE

d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTRÉAL en des endroits importants du CANADA et d'ailleurs

A MONTRÉAL

AVANT qu'un seul navire à vapeur n'ait traversé l'océan et avant que la locomotive ou le télégraphe n'aient été inventés, neuf marchands de Montréal signèrent une convention pour la formation de la "Montreal Bank," aujourd'hui la Banque de Montréal. Ceci se passait le 23 juin 1817—il y a plus de 106 ans.

Montréal qui n'était alors qu'une ville de moins de 20,000 habitants est devenue une cité de plus de 800,000 de population.

De cette époque reculée jusqu'à nos jours la Banque a marché de succès en succès et s'est fermement implantée à travers tout le Canada. Aujourd'hui, par son bureau principal et plus de 550 succursales, elle offre un service bancaire—local, national et international—dans toutes les parties du Dominion.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée depuis plus de 100 ans

L'Actif total dépasse \$650,000,000

BATISCAN

M. l'abbé P. A. Bellemare curé est parti pour Nicolet où il a été appelé en hâte auprès de son frère M. l'abbé Elzéar Bellemare dangereusement malade.

Mlle Berthe Trudel de Montréal était la semaine dernière en visite chez Mlle Louise Lacoursière.

M. et Mme Roméo Déglise de Montréal sont en promenade chez M. Olivier St-Cyr.

Mlle Lucienne Bernard est de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Hermine Philipps de Sillery est en promenade chez sa tante Mme W. Lesauteur.

Mlle Florence Grant est allée passer quelques jours à Montréal dernièrement.

Mme Horace Léveillé de Montréal était ces jours derniers en promenade chez Mme Jos. Lavellé.

M. Frédéric Duval est revenu de Montréal la semaine dernière.

En visite chez M. Jos. Lacoursière Mlle Hélène Lacoursière de St-Victor de Tring ainsi que Mlle Aline Massicotte de Trois-Rivières.

Mme Legault de Montréal était dimanche de passage chez M. O. St-Cyr.

M. et Mme Alphonse Paquette étaient en visite dimanche, l'hôte de son père M. Pierre Paquet.

M. et Mme Albert Dupont de Ste-Flore étaient en visite chez M. et Mme Welly Langevin dimanche dernier.

M. Hervé Leblanc qui s'est fait écraser une jambe dans les chantiers il y a quelques temps semble reprendre un peu de mieux.

Mlle Larivée des Grandes Piles était de passage au presbytère cette semaine, en visite chez sa tante Mlle Larivée.

Les îles de Scilly exportent chaque année 500 tonnes de fleurs.

ST-MATHIEU

Le 15, a été baptisé Joseph-Gérard-Léo, enfant de Amédée Descôteaux et Diana Gélinais, Parrain et marraine M. et Mme Amédée Grenier.

Le 16, Joseph-André-Origène, enfant de Omer Duplessis et Marie Desaulniers, Parrain et marraine M. et Mme Ovide Gélinais, oncle et tante de l'enfant, Porteur: Mme Morasse Tardif.

Il y a plusieurs malades dans notre paroisse, entre autres: Mme Landry, mère de notre vénéré pasteur, Mme Onésime Houde, Mlle Jeannette Boucher, M. Lucien Langlois et plusieurs autres atteints de la grippe.

LOUISEVILLE

Le Révérend Frère Alfred M. le directeur de l'école du Sacré-Cœur de St-Marc de Shawinigan était dimanche en visite chez sa mère Mme Louis Lambert, dame depuis quelques temps.

Mademoiselle Almanza Garneau de La Pointe-du-Lac en promenade en notre ville.

ST-CUTHBERT

M. et Mme Louis-Joseph Rochette sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Willy-Guy, Parrain et marraine M. et Mme Willy Berache de Ste-Ursule oncle et tante de l'enfant.

LE ST-LOUIS GAGNE ENCORE

Les Banques sont défaites par 3 à 1 dans une intéressante partie de la ligue de la Cité, mardi soir, à l'Arena.

JEU SERRE

La ligue de hockey du Président Warren a fourni une autre partie très intéressante à ses supporters, mardi soir, lorsque le St-Louis champion de la première série s'est rencontré avec le club des Banquiers.

Les deux clubs étaient égaux pour la première position dans la seconde série et on s'attendait avec raison à une lutte acharnée pour la première place. La partie débuta assez lentement et les deux clubs semblaient se réserver pour la fin. Cependant les deux gardiens de buts eurent des arrêts difficiles à faire et Lamy sauva la situation deux fois de suite lorsqu'il se trouva seul d'abord avec Duchaine et ensuite avec Boyd. Lamerre eut quelques lancers dangereux à arrêter mais il s'en tira avec avantage et pas un point ne fut compté dans la première période.

Dès le début de la seconde période on s'aperçut que le jeu serait beaucoup plus rapide car les attaques des deux équipes partirent à fond de train et attaquèrent les fortresses avec énergie.

Le St-Louis manqua une couple de belles chances de compter alors que deux et même trois joueurs traversèrent la défense des Banquiers mais la guigne semblait s'acharner sur eux et ils lançaient à côté du filet.

Enfin après six minutes de jeu Duval traversa la glace dans toute sa longueur, déjoua les défenses et prit Lamerre en défaut sur un lancer dans le coin supérieur du filet. Deux minutes plus tard Pinsonnault comptait un second point dans une mêlée en face des buts de Lamerre. Trois minutes avant la fin de la période Duval comptait un troisième point pour le St-Louis après avoir contourné le filet.

La troisième période commença avec le compte trois à zéro en faveur des protégés de Maurice Fortin, et ils semblaient se contenter de jouer plutôt sur la défensive faisant des attaques occasionnelles plutôt pour tuer le temps que pour essayer de compter.

Les Banques s'acharnèrent leur seul point par l'entremise de Boyd qui eut un bon coup de main de Rouleau. Celui-ci arrivait à toute vitesse pour aider Lamy à protéger ses buts car il était seul avec la rondelle et en voulant l'envoyer à côté du filet il le fit glisser en arrière de Lamy.

La partie se termina sans qu'aucun autre point eût été compté et le St-Louis, par cette victoire, s'assura une forte prise sur le championnat de la seconde série.

Duchaine fut le joueur le plus effectif des Banques et Duval fut toujours le plus dangereux du St-Louis.

Alignement:
St-Louis buts Lamerre
Défense Bisson
Duchaine défense Bisson
Pinsonnault Ailes Roy
Rouleau centre Brouillet
Chevalier ailes Duchaine
Marchildon subs. Jutras
Leduc " Massicotte
" " Fortin
" " Boisclair

Sommaire:
Première période:
Pas de score.
Deuxième période:
St-Louis—Duval 5-15
St-Louis—Pinsonnault 2-15
St-Louis—Duval 4-00
Troisième période:
Les Banques—Boyd 9-30
Résultat final: St-Louis 3; Les Banques 1.

LES AVOCATS SONT DEFAITS

Les Notaires ont défait les avocats dans une partie régulière de la ligue des villes des Professionnels, mardi soir, aux allées de la C. O. N. C.

Le Notaire Forest obtint les honneurs de la soirée avec une partie simple de 205 et un total de 495.

LES NOTAIRES

Trudel	131	126	133	390
Guillet	123	136	143	402
Bureau	128	97	105	330
Chagnon	140	135	115	390
Forest	118	205	172	495

610 699 668 2007

LES AVOCATS

Coméau	124	139	129	392
Langlois	99	132	110	331
Bureau	120	107	231	
Marchildon	124	107	231	
Martel	143	161	108	412
Bigué	177	146	114	437

667 688 658 1923

LE ST-LOUIS ET CANNADA IRON DEMAIN SOIR

La partie de demain soir dans la ligue de la Cité mettra aux prises le St-Louis, champion de la première série et prétendant au championnat de la seconde avec le Canada Iron.

L'équipe du St-Louis sera au complet et bataillera ferme car une victoire sur les Fondeurs de Tuyaux les assurera du championnat de la seconde série, au cas où les Banques perdraient une autre partie.

Les fondeurs de Tuyaux ne perdent pas tout espoir car une victoire voudrait dire pour eux qu'ils peuvent encore se mettre égal pour la première position de la seconde série.

Cependant il n'est pas probable que Gagnon soit sur l'alignement du club de Jack Pringle car il n'a pas été encore relevé de la suspension encourue pour avoir frappé Bisson à la tête avec son bâton.

La lutte sera certainement très dure et contestée car malgré qu'il sera au complet le St-Louis sera certainement affaibli par la partie de samedi à Montréal car deux de leurs joueurs y prendront part et devront revenir par le train de nuit. Le Canada Iron aura donc la chance de se voir de mêler les cartes dans la ligue en battant le club de Maurice Fortin.

Il ne faudra pas manquer cette joute car elle promet des émotions à tous ceux qui y assisteront. Ce sera une des dernières parties de la ligue et elle devrait commander une assistance considérable car le circuit Warren mérite beaucoup plus d'encouragement qu'il n'en a eu jusqu'ici.

Cinq chapelles de Londres sont maintenant transformées en usines.

Côté s'est signalé sur son équipe, obtenant un gros total de 530 et faisant des parties de 193 et 201.

Cette partie était pour un enjeu de cinquante piastres. Vu le résultat très serré de cette rencontre, une autre a été proposée pour mardi prochain avec un enjeu de \$50.00 encore.

COTE

Roméo	193	136	201	530
Hervé	145	149	175	469
Faïda	106	102	133	341
Wilfrid	115	70	108	293

1633

DESROCHERS

Johnny	139	140	121	400
Rodolphe	124	140	126	390
Edgar	107	209	115	431
Roméo	123	153	123	399

1620

LA REVUE DU DROIT

Sommaire du Numéro de février 1924

L'article éditorial du dernier numéro de "La Revue du Droit", paru le 1^{er} février 1924, est consacré à M. le juge Louis-Philippe Brodeur, décédé à Spencer-Wood le 2 janvier, après avoir exercé les fonctions vice-royales durant l'espace de deux mois à peine. Cet article a pour auteur M. le juge P.-B. Mignault, de la Cour supérieure du Canada, lequel était qualifié mieux que personne pour rendre à la mémoire de son ancien collègue un hommage digne de la belle carrière que ce dernier a remplie comme juge du plus haut tribunal canadien.

M. le juge Edouard Fabre-Survery, juge de la Cour supérieure à Montréal, continue son étude touchant les réformes proposées au Code de procédure civile, dans le présent numéro, il examine les dispositions du Code de procédure au sujet de la commission rogatoire.

Le Directeur de "La Revue du Droit", Me Eusèbe Beaulieu, avocat à Québec, publie un article sur la Bascche, cette institution formée au XVI^e siècle, en France, par les clercs de procureurs et qui jouissait de privilèges vraiment extraordinaires. Cette étude, dont "La Revue du Droit" publiera la suite dans les prochains numéros, est des plus attachantes.

"La Revue du Droit" a commencé à publier le cours de feu le juge L.-A. Jetté au sujet des absents. Cette leçon du savant professeur compte parmi les meilleures de son Cours de droit civil.

Dans sa chronique mensuelle intitulée: "Gazette de Thémis", le secrétaire de "La Revue du Droit", Me Léo Pelland, avocat à Québec, donne une courte esquisse biographique de feu l'honorable L.-P. Brodeur, puis il rend hommage à notre nouveau vice-roi, l'honorable Narcisse Pérodeau; il publie ensuite la liste des nouveaux avocats reçus en janvier 1924, ainsi que les questions de l'examen du Barreau de janvier 1924; au nombre des articles qui terminent cette chronique se trouve une revue de législation comparée concernant les accidents du travail.

On s'abonne à "La Revue du Droit" pour \$6 par année en s'adressant à la Librairie Garneau Limitée, 47, rue Duval, Québec. Les nouveaux abonnés reçoivent tous les numéros de l'année courante parus à date.

DE MONTREAL A VANCOUVER EN 90 HEURES

Telle sera, à partir de mai prochain lors de la remise en service du fameux express "Trans-Canada Ltd.", la durée du trajet entre la métropole et la côte du Pacifique. La nouvelle vient d'être annoncée par M. C. B. Foster, assistant gérant du Trafic des Voyageurs au Pacifique Canadien, une personne l'été plus en vue dans les cercles de transport ferroviaire en Canada.

Lors de la création du "Trans-Canada Ltd." il y a quelques années, le train couvrait la distance qui sépare Montréal de Vancouver en 92 heures, chose alors considérée comme exceptionnelle mais l'an dernier on réduisait la durée du trajet d'une heure et cette année on annonce que pour la prochaine saison, elle sera de 90 heures seulement. La distance entre les deux points est de 2885 7 milles, ce qui fait un peu plus de 32 milles à l'heure en moyenne.

Cette vitesse peut n'être que paraître extraordinaire à première vue, mais il ne faut pas oublier qu'il y a les arrêts assez nombreux et que la traversée des montagnes Rocheuses est un obstacle à la rapidité du train. Le "Trans-Canada Ltd." n'en est pas moins le convoi transcontinental le plus rapide en Amérique, c'est en plus un express de grand luxe qui admirent tous les étrangers qui s'en servent pour voyager en Canada.

GAGNON FAIT SES EXCUSES GENTILLY

Gagnon, du club de hockey Canada Iron, de la ligue de la Cité, est allé dire à Bisson, du club des Banques, qu'il regrettrait de lui avoir fait un œil au beurre noir, lors de la partie de mardi soir, et il lui a présenté des excuses. Il s'est rendu ensuite auprès de M. Warren, président de la ligue pour accomplir la même mission diplomatique de sorte qu'il a été sur le champ réinstallé et pourra figurer sur son équipe, vendredi soir.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE

	G.	P.	P.C.
Avocats	29	13	690
Ab.és	17	19	472
Tenistes	11	16	409
Notaires	15	24	387

APPEL EN FAVEUR DES MISSIONS

Voulez-vous aider les Missionnaires à gagner à Dieu les âmes les plus abandonnées?

Voulez-vous participer aux mérites des Apôtres?

Voulez-vous apprendre chaque mois quels sont les travaux les efforts, les succès et les peines des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans les cinq parties du monde: chez les Peaux-Rouges et les Esquimaux de l'Océan Arctique, chez les Cafres et les Zoulous de l'Afrique du Sud, chez les Singhalais et les Tamouls de l'île de Ceylan (Asie) dans les Rancheros du Texas, dans les Missions du Mexique ou de l'Australie.

Envoyez aujourd'hui même 75 sous en timbres ou en argent à l'adresse suivante: "Petites Annales de Marie-Immaculée, Noviciat des Oblats Ville La Salle P. Q." et vous recevrez sans tarder cette revue mensuelle.

Tous y trouverez les lettres des missionnaires eux-mêmes, le récit de leurs voyages, travaux, souffrances, etc. le tout illustré de nombreuses photographies inédites et constituant les plus souvenants et le plus bel album que votre imagination et votre cœur puissent souhaiter.

Merci à l'avance et toujours pour Dieu et pour les âmes.

YAMACHICHE

Lundi matin, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Villeneuve, née Emma Fréchette, décédée vendredi dernier à l'âge de 32 ans et 1 mois.

Mgr N. Caron, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Come Carboneau, curé de St-Jean-des-Piles, cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés Hervé Matteau et Ernest Jacob comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service M. l'abbé Alide Boucher, cousin et M. Dionis Lamy ont dit chacun une messe aux autels latéraux.

Les porteurs étaient: MM. Charles-Ed. Fréchette, Henri Fréchette, Sylvio Fréchette, Lucien Fréchette ses frères; Eugène Carboneau et Philémon Dusseault, beaux-frères.

Portaient les coins du pôle: Mme Eugène Carboneau, Mme Philémon Dusseault, ses sœurs; Mme Henri Fréchette; Mme Sylvio Fréchette, Mlle Georgina Villeneuve et Mlle Marie-Françoise Villeneuve, belles-sœurs.

MM. Joseph R. Boucher et Hyacinthe Trahan portaient la bannière de la société de St-François dont la défunte faisait partie.

Portaient les rubans de la bannière: Mme Charles Daveluy, Mme Théophile Bourassa, Mme Vve Théodore Abran et Mme Dionis Villeneuve.

La quête a été faite par Mme Denis Villeneuve, Mme Tréfilé Dufault. La chorale, composée de la section de M. Nap. Bellemare, rendit très bien la messe des morts harmonisée de A. Yon. Les soli ont été chantés par MM. Joseph Lacerte, Antonio Carboneau et Antonio Bellemare.

Au dernier évêque M. M. Joseph Lacerte et Antonio Carboneau ont rendu avec eux "Le Crucifix" de Faure.

Après l'absoute, la chorale chanta "Voici le jour qui nous a vus naître" (Ave Marie). Mme Nérée Richard touchait l'orgue.

L'on remarquait au chœur, Mgr N. Caron, les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

Conduisaient le deuil: M. Alphonse Villeneuve, l'époux de la défunte; M. Charles-Denis Villeneuve, son fils; M. et Mme Cléophas Gerbeau sa sœur.

Dans l'assistance: M. Désiré Villeneuve, Révérend O. Villeneuve, c.s.v.; M. Hector Villeneuve, M. Emile Villeneuve, Mlle Corinne Villeneuve, Mlle Thérèse Villeneuve, M. Honoré Lemaire, Montréal; M. Tréfilé Dupont, Pointe-du-Lac; les Révérends Sœurs de la Congrégation N.-D. et leurs élèves; M. et Mme Ambroise Grenier, St-Léon; Mme Achille Proulx, Nicolet; MM. Denis Villeneuve, Dionis Villeneuve, Alfred Gélinais, Mme Vve Léon Carboneau, MM. Joseph-F. Boucher, Pierre Fréchette, Edmond Fréchette, Didace Fréchette, Arthur Villeneuve, Alexandre Carboneau, Hormidas Boucher, Donat Boucher, Ernestas Boucher, Alphonse Gélinais, Napoléon Descôteaux, Trois-Rivières; Gilles Rivard, Trois-Rivières; Eugène Rivard, Pointe-du-Lac; Hercule Desrosiers, Trois-Rivières; Desrosiers, Meunier, Dame Vve Nérée Boucher, Trois-Rivières; MM. Napoléon Boucher, Trois-Rivières; Azarie Maillette, Trois-Rivières; Moïse Gravel, Adolphe Rivard, Georges Lamy, Ubalde Meunier, M. et Mme Joseph Lacerte, M. et Mme Honoré Gauthier, MM. Narcisse Villeneuve, Adolphe Boucher, Etienne Maillette, Adrien Villeneuve, Etienne Lamoignon, Arthur Lamoignon, Orlans Ricard, Fernando Villeneuve, Charles Lamoignon, Donat Boucher, Ernest Boucher, Joseph Carboneau, Pierre Milot, Orlans Rivard, Joseph Rivard, Albin Meunier, Montréal; Wilfrid Pellerin, Théodore Bourassa, Mme Arthur Bourassa, Joseph Gendron, Lucien Lesieur, Eugène Lambert, Nap. Lapierre, Alfred Rivard, Téléphone Fréchette, Dionis Desrosiers, Alcide et Armand Vincent, Thomas Grenier, Omer Milot, Victor Descôteaux, Mme Tréfilé Rouette, Pointe-du-Lac, M. et Mme Antonio Martel, St-Léon; MM. Alphonse et J. Lesage St-Léon; Emile Gauthier, François Gauthier, Eugène Meunier, Eugène Lesieur, Anselme Bellemare, Arthur Gélinais, M. et Mme Paul Garceau, Pointe-du-Lac; MM. Milot, Elie Bellemare, Joseph Gauthier, etc. etc.

Plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies furent envoyés à la famille.

Rév. R. Poisson vicaire du Mont-Laurier est en visite chez son père M. Alphonse Poisson.

—Rév. Chs. Paul Tourigny vicaire de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke en promenade chez son père le notaire J. L. R. Tourigny.

—M. l'abbé R. Frigaud, assistant chapelain de l'hôtel-Dieu de Nicolet, et M. l'abbé E. Noël vicaire de Ste-Perpetue, ainsi que M. l'abbé A. A. Gill curé de Lemieux, en visite au presbytère. Mlle Nella Baril fille de M. Napoléon Baril unissait sa destinée à M. E. Jacob fils de Fidèle Jacob de St-Pierre les Beccquets. Nos vœux de bonheur.

—Miles Juliette et Germaine Tourigny en promenade à Victoriaville et Princeville.

—M. A. L. Dumont agent de la Compagnie d'Assurance de la Grèce, West était à l'hôtel Dumont hier ainsi que le Dr Leduc dentiste des Trois-Rivières.

—M. l'abbé A. Beaudet vicaire est en visite dans sa famille à Victoriaville pour quelques jours.

—M. l'abbé E. Noël vicaire de Ste-Perpetue, ainsi que M. l'abbé A. A. Gill curé de Lemieux, en visite au presbytère. Mlle Nella Baril fille de M. Napoléon Baril unissait sa destinée à M. E. Jacob fils de Fidèle Jacob de St-Pierre les Beccquets. Nos vœux de bonheur.

—Miles Juliette et Germaine Tourigny en promenade à Victoriaville et Princeville.

—M. A. L. Dumont agent de la Compagnie d'Assurance de la Grèce, West était à l'hôtel Dumont hier ainsi que le Dr Leduc dentiste des Trois-Rivières.

—M. l'abbé A. Beaudet vicaire est en visite dans sa famille à Victoriaville pour quelques jours.

—M. l'abbé E. Noël vicaire de Ste-Perpetue, ainsi que M. l'abbé A. A. Gill curé de Lemieux, en visite au presbytère. Mlle Nella Baril fille de M. Napoléon Baril unissait sa destinée à M. E. Jacob fils de Fidèle Jacob de St-Pierre les Beccquets. Nos vœux de bonheur.

—Miles Juliette et Germaine Tourigny en promenade à Victoriaville et Princeville.

—M. A. L. Dumont agent de la Compagnie d'Assurance de la Grèce, West était à l'hôtel Dumont hier ainsi que le Dr Leduc dentiste des Trois-Rivières.

—M. l'abbé A. Beaudet vicaire est en visite dans sa famille à Victoriaville pour quelques jours.

—M. l'abbé E. Noël vicaire de Ste-Perpetue, ainsi que M. l'abbé A. A. Gill curé de Lemieux, en visite au presbytère. Mlle Nella Baril fille de M. Napoléon Baril unissait sa destinée à M. E. Jacob fils de Fidèle Jacob de St-Pierre les Beccquets. Nos vœux de bonheur.

—Miles Juliette et Germaine Tourigny en promenade à Victoriaville et Princeville.

—M. A. L. Dumont agent de la Compagnie d'Assurance de la Grèce, West était à l'hôtel Dumont hier ainsi que le Dr Leduc dentiste des Trois-Rivières.

—M. l'abbé A. Beaudet vicaire est en visite dans sa famille à Victoriaville pour quelques jours.

—M. l'abbé E. Noël vicaire de Ste-Perpetue, ainsi que M. l'abbé A. A. Gill curé de Lemieux, en visite au presbytère. Mlle Nella Baril fille de M. Napoléon Baril unissait sa destinée à M. E. Jacob fils de Fidèle Jacob de St-Pierre les Beccquets. Nos vœux de bonheur.

—Miles Juliette et Germaine Tourigny en promenade à Victoriaville et Princeville.

—M. A. L. Dumont agent de la Compagnie d'Assurance de la Grèce, West était à l'hôtel Dumont hier ainsi que le Dr Leduc dentiste des Trois-Rivières.

ARTICLE DE M. R. MORRISSETTE

(Suite de la page 4)

ver un champs d'action très propre à ses fins.

Le pompage actuel demande une consommation d'énergie considérable pour maintenir la pression dans le système. C'est un travail constant des pompes. Remarque que pour le présent, il n'y a pratiquement que le plateau inférieur de la ville de construit. Plus tard, il faudra déployer une plus grande somme de force pour contrebalancer une plus grande perte de friction due aux prolongements accrues du système par la commune et une plus grande tête d'eau due au refoulement de la masse liquide sur les côtes.

L'on a apporté l'objection en maintes occasions devant moi, que ça prenait toujours la même force pour maintenir une colonne d'eau à une même hauteur. Je ne contredirai pas ce point.

Mais il faudrait que la tête d'eau soit opérée sous les mêmes conditions dans ces deux cas. Tel n'est pas notre fait.

Si vous remontez la prise d'eau actuelle. Que vous l'établissiez au fer-à-cheval. Vous pompez l'eau à une même hauteur, mais les pompes ne travailleront pas pour refouler l'eau sous une même tête. Le sacrifice de l'usine actuelle dans cette condition revient à économiser son transport à l'endroit ci-dessus représenté des sommes considérables d'argent éparpillées chaque année aux contribuables par la diminution des dépenses d'exploitation du plan.

Le conseil devrait bâtir un réservoir de grande capacité d'emmagasinage au point le plus élevé du coteau. Or ce point ne serait distant tout au plus de mille pieds de la rivière St-Maurice. Les pompes n'auraient qu'à travailler sous une tête d'environ deux cents pieds pour refouler l'eau dans les filtres qui seraient au-dessus du réservoir. Les opérations de filtrage seraient faites dans la même condition qu'à la prise d'eau actuelle, avec la seule différence que l'eau filtrée et emmagasinée dans le réservoir du filtre, qui n'est autre que le grand réservoir lui-même, reviendrait à la ville par gravité. Or le coût des opérations de pompage qui coûtent à la ville avec sa population actuelle, et le débit qui n'est que susceptible d'augmenter, la somme de \$16,000 serait diminuée des trois-quarts, au moins.

La machinerie de l'installation actuelle peut servir entièrement. Il n'y aurait que la bâtisse et le réservoir qui serait une perte. Encore la ville pourrait-elle réaliser quelque chose pour cela.

En cas d'accident dans le système de la prise d'eau, le réservoir garantirait un débit de deux ou trois jours.

Monsieur le directeur, lorsqu'il y a quelques jours, vous me disiez dans votre bureau, qu'il devait à nos citoyens à la ville, ou à ma famille jouer un rôle assez important depuis au-delà de deux siècles, soit dans la petite industrie, le commerce ou la main-d'œuvre, d'apporter mon humble contribution à cette question des plus importantes pour le progrès de la cité, j'ai compris que je ne pouvais me soustraire que difficilement à cette tâche.

Vous admettez, avec moi, cependant, que je m'expose grandement à attirer les foudres de Jupiter au-dessus de la tête. Je serai tout de tout. Je suis de chez nous.

Cela me met en tête un incident qui m'est arrivé l'automne dernier, alors que je voyageais sur un train de nuit. En attendant de me rendre à mon lit, je fumais tranquillement ma pipe dans le fumoir du char. Lorsqu'un monsieur prend un siège près de moi. Or, c'était le maire d'une de nos petites villes progressives de la province. Il était marchand détaillant et président du comité des citoyens de sa localité. Nous parlâmes de la province, du crédit des municipalités et enfin de la publicité municipale.

Mon homme de me dire qu'il était satisfait de l'appui qu'il avait de son conseil dans ce dernier champ d'action. On lui avait voté un fort crédit, dont il avait fait deux parties, l'une pour inviter les industries à venir dans sa ville, l'autre pour faire payer les dépenses d'une campagne de "buy at home". Il renchérissait des succès obtenus.

Nous allâmes nous coucher. Le lendemain matin, je croise mon type de nouveau dans le fumoir.

Vous avez passé une bonne nuit? Bonne, je vous remercie.

Le discours tombe sur les voyages. Avec une candeur à toute épreuve, il m'annonce qu'il allait deux fois à New-York par année. A cela, il n'y a certainement pas de mal. Pourquoi? Le voici.

"Il n'y a qu'à New-York, voyez-vous où l'on puisse se faire ajuster comme il faut. Les modes nous viennent de ce côté-ci une année en retard. Lorsqu'elles arrivent, c'est le fait de tout le monde. Alors, ma femme et moi, nous trouvons que c'est trop commun."

Que voulez-vous, l'étoffe étrangère et les derniers styles, quels attraites. Ce n'est pas comme nous. Les lustres sont plus brillants. Les tissus sont plus fins. Les tricots plus légers et plus souples.

C'est un peu l'histoire de l'aqueduc des Trois-Rivières depuis 1914. Les ingénieurs locaux, nous qui connaissons chaque coin de notre région pour l'avoir parcouru, maintes et maintes fois, j'ai savons quelles sont nos valeurs hydrauliques, nous sommes restés la vieille étoffe du pays. Mais, comme celle dont se servait nos ancêtres, ce que nos vieux ingénieurs locaux ont entrepris, tant que ça été sous leur garde, ça vécu, ça donné du service.

Il y a eu des visites, des rapports, des commissions d'ingénieurs de créer ou de faire. Toujours l'on a cherché l'avis d'ingénieurs étrangers. Cepen-

dant, si une commission composée comme celle des Messieurs Desrosiers, M. Berlinguet, M. Grandmont ou tout autre ingénieur du gouvernement, qui connaît bien les conditions du St-Maurice, eût été créée. Que l'on les eût payés, comme l'on a grassement payé les experts qui sont venus d'un bord et d'autre. Je crois que l'on aurait eu une solution pratique du problème, plus en rapport avec nos besoins et nos ressources.

C'est un peu l'histoire de l'aqueduc des Trois-Rivières depuis 1914. Les ingénieurs locaux, nous qui connaissons chaque coin de notre région pour l'avoir parcouru, maintes et maintes fois, j'ai savons quelles sont nos valeurs hydrauliques, nous sommes restés la vieille étoffe du pays. Mais, comme celle dont se servait nos ancêtres, ce que nos vieux ingénieurs locaux ont entrepris, tant que ça été sous leur garde, ça vécu, ça donné du service.

Il y a eu des visites, des rapports, des commissions d'ingénieurs de créer ou de faire. Toujours l'on a cherché l'avis d'ingénieurs étrangers. Cepen-

dant, si une commission composée comme celle des Messieurs Desrosiers, M. Berlinguet, M. Grandmont ou tout autre ingénieur du gouvernement, qui connaît bien les conditions du St-Maurice, eût été créée. Que l'on les eût payés, comme l'on a grassement payé les experts qui sont venus d'un bord et d'autre. Je crois que l'on aurait eu une solution pratique du problème, plus en rapport avec nos besoins et nos ressources.

C'est un peu l'histoire de l'aqueduc des Trois-Rivières depuis 1914. Les ingénieurs locaux, nous qui connaissons chaque coin de notre région pour l'avoir parcouru, maintes et maintes fois, j'ai savons quelles sont nos valeurs hydrauliques, nous sommes restés la vieille étoffe du pays. Mais, comme celle dont se servait nos ancêtres, ce que nos vieux ingénieurs locaux ont entrepris, tant que ça été sous leur garde, ça vécu, ça donné du service.

Il y a eu des visites, des rapports, des commissions d'ingénieurs de créer ou de faire. Toujours l'on a cherché l'avis d'ingénieurs étrangers. Cepen-